

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1590

30 juillet 2007

SOMMAIRE

Acergy S.A.	76314	M3I S.A.	76318
Acergy S.A.	76314	Mediolanum International S.A.	76317
Alcyone S.A.	76316	Multi Invest OP	76275
Allianz Suisse - Strategy Fund	76278	Navilux S.A.	76315
Bloen Eck Stegen	76276	Parkridge CE Retail Sàrl	76320
CAMCO Fonds	76276	Parkridge C.E.R. Holdings S.à r.l.	76318
Capitalpost Luxembourg S.à r.l.	76318	PG SCI	76278
cominvest Institutional Cash Plus	76275	Premium Management S.A.	76314
Deltasteel Group S.A.	76315	Prima Fiducie S.A.	76312
Desta Investment S.à r.l.	76312	Rafferty Corporation S.à r.l.	76317
Dexia Patrimonial	76313	Robeco Multimanager Funds	76276
DR Holdings S. à r.l.	76313	Russian Investment Company	76274
Edil International S.A.	76313	Sansbro Invest S.A.	76316
Ercolux S.A.	76320	Sapori & Gusti S.à r.l.	76320
European Auto Components S.à.r.l.	76315	SC Holding S.A.	76313
European Auto Components S.à.r.l.	76312	SC Invest S.A.	76313
European Wines S.à.r.l.	76316	Source de Tepelene S.A.	76317
Fidelity International Real Estate Fund ...	76280	Technology Capital Group S.A.	76317
Fin & Man Holding A.G.	76319	Valiant Finance S.A.	76319
GAMAX Holding A.G.	76318	VTS Consulting S.à r.l.	76316
Horus Trading S.à r.l.	76315	VWH Invest S.A.	76319
I.11 Stegen Bloen Eck	76276	White Finance S.A.	76314
LaSalle UK Property Company S.à r.l. ...	76320	Worldselect	76274
Lavalle S.A.	76319	Worldselect One	76275

Worldselect, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 81.988.

Die Anteilseigner der WORLDSELECT werden hiermit eingeladen, an der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

teilzunehmen, die am Donnerstag, den 9. August 2007 um 11.00 Uhr, am Sitz der BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange, Grossherzogtum Luxemburg abgehalten wird.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Berichte des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers für das am 31. März 2007 endende Geschäftsjahr.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses zum 31. März 2007.
3. Verwendung der Ergebnisse.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder für die Ausübung ihres Mandates bis zum 31. März 2007.
5. Zusammensetzung des Verwaltungsrates.
6. Verlängerung des Mandats des Abschlussprüfers.
7. Verschiedenes.

Die Beschlüsse werden mit der Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Anteile gefasst.

Jeder Inhaber ist stimmberechtigt oder kann Vollmacht erteilen. Eine Vollmacht ist beigefügt.

Die Vollmachten müssen mindestens 24 Stunden vor der ordentlichen Generalversammlung am Sitz der Gesellschaft eingegangen sein (Schreiben oder Vollmacht, per Brief oder per Fax: 00 (352) 26 46 91 71).

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2007074268/755/24.

Russian Investment Company, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 55.168.

The Annual General Meeting of Shareholders of RUSSIAN INVESTMENT COMPANY (the «Company»), which was originally convened for July 19, 2007 was unable to validly deliberate on the Agenda of the meeting due to the fact that no valid proxy had been received by the Administrative Agent in view of holding the meeting.

The Board of Directors hereby invite you to a

RECONVENED MEETING

to be held at 11.00 am (Luxembourg time) on August 3, 2007 at the registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg for the following purposes:

Agenda:

1. To approve the annual report comprising the audited accounts of the Company for the fiscal year ended March 31, 2007 and to approve the Auditors' report thereon;
2. To approve the balance sheet, profit and loss accounts as of March 31, 2007 and the allocation of the net profits (if applicable);
3. To discharge the Directors with respect to the performance of their duties during the fiscal year ended March 31, 2007;
4. To elect the following persons as Directors, each to hold office until the next Annual General Meeting of shareholders and until his or her successor is duly elected and qualified:
Roberto Seiler; Antonio Thomas; Christos Mavrellis, Simon Airey, Laurence Llewellyn, Jacques Elvinger, Scott Stevens and Nick Criticos;
5. To appoint PricewaterhouseCoopers S.à r.l. as independent auditors of the Company for the forthcoming fiscal year;
6. To transact such other business as may properly come before the meeting.

Shareholders who will not be able to attend the Annual General Meeting may be represented by power of proxy, which is available at the registered office of the Company. The form should be duly dated, signed and returned by fax and by mail before close of business on August 1, 2007 to the Company at B.P. 2344, L-1023 Luxembourg; fax number +352 26 96 97 48.

Only shareholders on record at the close of business on August 1, 2007 are entitled to vote at the Annual General Meeting of shareholders and at any adjournments thereof.

Shareholders are advised that the resolutions are not subject to specific quorum or majority requirements.

By Order of the Board of Directors.

Référence de publication: 2007077999/755/35.

Worldselect One, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 101.897.

Die Anteilseigner der WORLDSELECT ONE werden hiermit eingeladen, an der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

teilzunehmen, die am Donnerstag, den 9. August 2007 um 11.30 Uhr, am Sitz der BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange, Grossherzogtum Luxemburg abgehalten wird.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Berichte des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers für das am 31. März 2007 endende Geschäftsjahr.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses zum 31. März 2007.
3. Verwendung der Ergebnisse.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder für die Ausübung ihres Mandates bis zum 31. März 2007.
5. Zusammensetzung des Verwaltungsrates.
6. Verlängerung des Mandats des Abschlussprüfers.
7. Verschiedenes.

Die Beschlüsse werden mit der Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Anteile gefasst.

Jeder Inhaber ist stimmberechtigt oder kann Vollmacht erteilen. Vollmachtsformulare sind am Sitz der Gesellschaft erhältlich.

Die Vollmachten müssen mindestens 24 Stunden vor der ordentlichen Generalversammlung am Sitz der Gesellschaft eingegangen sein (Schreiben oder Vollmacht, per Brief oder per Fax: 00 (352) 26 46 91 71).

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2007074266/755/25.

Multi Invest OP, Fonds Commun de Placement.

La partie spécifique du règlement de gestion du fonds commun de placement MULTI INVEST OP a été déposé au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OPPENHEIM PRAMERICA ASSET MANAGEMENT S.à r.l.

Schulligen / Will

Référence de publication: 2007078701/1999/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06349. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070093880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2007.

cominvest Institutional Cash Plus, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement betreffend den Fonds cominvest INSTITUTIONAL CASH PLUS, welcher von der cominvest ASSET MANAGEMENT S.A. verwaltet wird, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Luxemburger Amtsblatt, Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

cominvest ASSET MANAGEMENT S.A.

Signature

Référence de publication: 2007078703/267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03230. - Reçu 58 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070074687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Robeco Multimanager Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 95.470.

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders to be held on 17 August 2007 at 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette at 2.30 p.m.

Agenda:

The approval of the merger of ROBECO MULTIMANAGER FUNDS into ROBECO CAPITAL GROWTH FUNDS («Robeco CGF»), a société d'investissement à capital variable with multiple compartments, organised under Part I of the Luxembourg law of 20 December 2002 relating to undertakings for collective investment (as amended), having its registered office at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Shareholders are informed that the full text of the merger proposal is available free of charge, at the registered office of the Corporation.

Resolutions on the Agenda will require a quorum of 50% of the shares in issue and will be taken at a majority of 2/3 of the votes cast. Shareholders may vote in person or by proxy. If the quorum is not reached, a second extraordinary general meeting will be reconvened for 21 September 2007 at 2.30 p.m. with the same agenda. There is no quorum required for the reconvened meeting and the resolutions will be passed by a majority of 2/3 of the votes cast.

Shareholders holding their shares through an institution and wishing to attend and/or vote at the meeting should inform Mrs A. Mélignon, RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette in writing not later than 14 August 2007. Shareholders who hold their shares in another way should inform the board of directors of the Corporation at the registered office in writing not later than 14 August 2007.

Luxembourg, 18 July 2007 (30 July 2007).

The board of directors.

Référence de publication: 2007073810/584/25.

CAMCO Fonds, Fonds Commun de Placement.

Der Beschluss zur Änderung des Verwaltungsreglements des CAMCO FONDS, der von der CAMCO INVESTMENT MANAGEMENT S.A. verwaltet wird und den Anforderungen von Teil I des Gesetzes von 2002 entspricht, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Diese Hinterlegung erfolgt zum Zwecke der Eintragung eines entsprechenden Hinweises im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 12. Juli 2007.

Für die Verwaltungsgesellschaft

CAMCO INVESTMENT MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme

Unterschriften

Référence de publication: 2007078700/2112/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07559. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

**Bloen Eck Stegen, Société à responsabilité limitée,
(anc. I.11 Stegen Bloen Eck).**

Siège social: L-9186 Stegen, 1, Dikricherstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 73.427.

L'an deux mille six, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

1) La société anonyme I.01 EURO-IMMO GUY ROLLINGER, ayant son siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons,

ici dûment représentée par son administrateur-délégué Monsieur Guy Rollinger, commerçant, demeurant professionnellement à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.

2) Monsieur Nico Brück, commerçant, né à Pétange, le 6 novembre 1963, demeurant à L-8711 Boevange-sur-Attert, 1, rue Joseph Hackin.

3) Monsieur Pierrot Brück, employé privé, né à Pétange, le 6 novembre 1963, demeurant à L-7421 Cruchten, 3, an der Uecht.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée I.11 STEGEN BLOEN ECK, avec siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 73.427), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 12 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 576 du 26 juillet 2001,

et que les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentaire:

- en date du 6 mars 2003, publié au Mémorial C numéro 421 du 17 avril 2003,

- en date du 17 février 2004, publié au Mémorial C numéro 408 du 16 avril 2004.

- Que la comparante sub 1) est la seule et unique associée actuelle de ladite société et que les comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

La société anonyme I.01 EURO-IMMO GUY ROLLINGER, prédésignée et représentée comme dit ci-avant, cède par les présentes:

- cinquante (50) parts sociales qu'elle détient dans la prédite société à Monsieur Nico Brück, préqualifié, qui accepte,
- cinquante (50) parts sociales qu'elle détient dans la prédite société à Monsieur Pierrot Brück, préqualifié, qui accepte.

Ces cessions de parts sociales sont approuvées conformément à l'article 7 des statuts et les associés les considèrent comme dûment signifiées à la société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les cessionnaires susdits sont propriétaires des parts sociales leur cédées à partir de ce jour.

Deuxième résolution

A la suite des cessions de parts sociales ci-avant mentionnées, l'article 6 des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, détenues comme suit:

1.- Monsieur Nico Brück, commerçant, demeurant à L-8711 Boevange-sur-Attert, 1, rue Joseph Hackin, cinquante parts sociales	50
2.- Monsieur Pierrot Brück, employé privé, demeurant à L-7421 Cruchten, 3, an der Uecht, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100»

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination en BLOEN ECK STEGEN et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société prend la dénomination de BLOEN ECK STEGEN.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, à 9186 Stegen, 1, Dikricherstrooss, et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. (première phrase).** Le siège social est établi à Stegen.»

Cinquième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Guy Rollinger comme gérant de la société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Sixième résolution

L'assemblée nomme comme nouveaux gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Nico Brück, commerçant, né à Pétange, le 6 novembre 1963, demeurant à L-8711 Boevange/Attert, 1, rue Joseph Hackin, gérant technique, et

- Monsieur Pierrot Brück, employé privé, né à Pétange, le 6 novembre 1963, demeurant à L-7420 Cruchten, 3, an der Uecht, gérant administratif.

Septième résolution

L'assemblée fixe le pouvoir de signature des gérants comme suit:

«La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente assemblée générale extraordinaire s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Rollinger, N. Brück, P. Brück, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 janvier 2007, vol. 540, fol. 51, case 9. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 14 février 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007078156/231/82.

(070028562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2007.

Allianz Suisse - Strategy Fund, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des ALLIANZ SUISSE - STRATEGY FUND wurde am 10. Juli 2007 beim Handelsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 10. Juli 2007.

ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2007078702/755/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03294. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

PG SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 41, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg E 3.075.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Manuel Jose Dias Gomes Da Silva, indépendant, né à Vila Nova de Gaia (Portugal) le 8 septembre 1971, demeurant à L-7349 Heisdorf, 25C, rue Henri de Stein;

2.- Monsieur Joaquim Manuel Teixeira Pinto, employé privé, né à Luxembourg le 22 novembre 1977, demeurant à L-3279 Bettembourg, 59, rue de la Scierie.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société civile immobilière qu'ils déclarent constituer par les présentes:

Art. 1^{er}. La société a pour objet l'acquisition et la vente, la mise en valeur, la location et la gestion d'immeubles.

Elle peut se porter caution personnelle ou hypothécaire, au profit de tiers ou de ses associés.

La société pourra faire toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement et l'exploitation, en dehors de toute opération commerciale.

Art. 2. La société civile immobilière prend la dénomination de PG SCI.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés réunis en assemblée générale.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) représenté par cent (100) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Par Monsieur Manuel Jose Dias Gomes Da Silva, indépendant, né à Vila Nova de Gaia (Portugal) le 8 septembre 1971, demeurant à L-7349 Heisdorf, 25C, rue Henri de Stein, cinquante parts sociales,	50
2.- Par Monsieur Joaquim Manuel Teixeira Pinto, employé privé, né à Luxembourg le 22 novembre 1977, demeurant à L-3279 Bettembourg, 59, rue de la Scierie, cinquante parts sociales,	50
Total: cent parts sociales,	100

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 6. La cession des parts s'opérera par un acte authentique ou sous seing privé, en observant l'article 1690 du Code Civil.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés sauf les dispositions prévues par l'article 1595 du Code civil.

Elles ne pourront être cédées à des tiers non-associés qu'après l'agrément donné en assemblée générale de tous les associés.

Art. 7. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code civil.

Art. 9. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou plusieurs associés mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers ou ayants-cause de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un ou de plusieurs associés ne mettra pas fin à la société, qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Art. 10. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs associés-gérants nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

En cas de décès, de démission ou d'empêchement d'un des associés-gérants, il sera pourvu à son remplacement par décision des associés.

Art. 11. Le ou les associés-gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et faire autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet.

Art. 12. Chacun des associés a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la société.

Art. 13. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2006.

Art. 14. Les associés se réunissent au moins une fois par an à l'endroit qui sera indiqué dans l'avis de convocation. Les associés peuvent être convoqués extraordinairement par le ou les associés-gérants quand ils le jugent convenable, mais ils doivent être convoqués dans le délai d'un mois, si la demande en est faite par un ou plusieurs associés représentant un cinquième au moins de toutes les parts sociales. Les convocations aux réunions ordinaires ou extraordinaires ont lieu au moyen de lettres recommandées adressées aux associés au moins cinq jours à l'avance et doivent indiquer sommairement l'objet de la réunion.

Les associés peuvent même se réunir sur convocation verbale et sans délai si tous les associés sont présents ou représentés.

Art. 15. Dans toutes les réunions, chaque part donne droit à une voix.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés à moins de dispositions contraires des statuts.

En cas de division de la propriété des parts d'intérêts entre usufruitiers et nus-propriétaires, le droit de vote appartient au nu-propriétaire.

Art. 16. Les associés peuvent apporter toutes modifications aux statuts, quelles qu'en soient la nature et l'importance. Les décisions portant modification aux statuts ne sont prises qu'à la majorité des trois quarts (3/4) de toutes les parts existantes.

Art. 17. En cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation se fera par les soins du ou des associés-gérants ou de tout autre liquidateur qui sera nommé et dont les attributions seront déterminées par les associés.

Le ou les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération des associés, faire l'apport à une autre société civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la société dissoute ou la cession à une société ou toute autre personne de ces mêmes droits, biens et obligations.

Le produit net de la liquidation, après règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

Art. 18. Les articles 1832 à 1872 du Code civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société à raison de sa constitution, sont estimés à environ neuf cents euros (EUR 900,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les associés se sont constitués en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des associés-gérants est fixé à deux (2).
- 2.- Sont nommés associés-gérants, pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Manuel Jose Dias Gomes Da Silva, prénommé; et
 - Monsieur Joaquim Manuel Teixeira Pinto, prénommé.
- 3.- La société sera valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux associés-gérants.
- 4.- L'adresse du siège de la société est fixée à L-2444 Luxembourg, 41, rue des Romains.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Dias Gomes Da Silva, J. M. Teixeira Pinto, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, vol. 152S, fol. 15, case 4. — Reçu 25 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 30 janvier 2006.

T. Metzler.

Référence de publication: 2007078158/222/112.

(060011000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Fidelity International Real Estate Fund, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1479 Luxembourg, Kansallis House, Place de l'Etoile.

R.C.S. Luxembourg B 129.378.

— STATUTES

In the year two thousand and seven on the second of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg in the Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

FIDELITY INTERNATIONAL LIMITED, a private company incorporated under the laws of Bermuda, having its registered office at Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke, Bermuda, registered under number EC01462,

here represented by Mrs. Alexandra Guyatt, residing at 5, rue Bell L-7432 Gosseldange, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as indicated above, has requested the officiating notary to enact the following articles of a company, which it declares to establish as follows:

Preliminary title - Definitions

In these articles of association (the Articles), the following words and expressions have the meaning assigned to them below. Any defined terms that are not defined herein shall have the meaning ascribed to them in the prospectus of the Company (as defined in Article 1), as amended or supplemented from time to time (the Prospectus). Words denoting the singular include the plural and vice versa, words denoting a gender include every gender and references to a person shall be construed so as to include any individual, firm, company, government, state or agency of a state, local or municipal authority or government body or any joint venture, association or partnership (whether or not having separate legal personality).

2002 Law means the Luxembourg law of 20 December 2002 on undertakings for collective investment, as amended from time to time.

2007 Law means the Luxembourg law of 13 February 2007 relating to SIFs, as may be amended from time to time.

5% Owner means any person, firm or corporate body which as a legal or beneficial holder owns more than five percent of the number of Shares of the Company from time to time outstanding. 5% Owner as used herein shall not include any Fidelity entity or any securities dealer who acquires Shares with a view to their distribution in connection with an issue of Shares by the Company.

Application Form means the form of subscription to the Company to be executed by each investor pursuant to which the investor will make a Commitment to subscribe for Shares in an identified Sub-fund.

Bid NAV has the meaning given to that term in the Prospectus.

Bid NAV per Share means the Bid NAV of the relevant Sub-fund at the relevant time divided by the number of Shares of that Sub-fund issued at that time.

Business Day means any day on which banks are generally open for business in Luxembourg (excluding Saturdays and Sundays and public holidays).

Calculation Date means such date in each month as is specified in the Prospectus as being the date on which the Central Administration Agent, under the supervision of the Directors, will calculate and publish the NAV of each Sub-fund.

Class of Shares means any class of shares of a particular Sub-fund.

Commitment means the amount of capital committed to investment in Shares of a Sub-fund by an investor.

Dealing Date means such date in each month as is specified in the Prospectus as being a date on which Commitments may be accepted, and Shares may be issued, redeemed or converted by the Directors.

Directors means the members of the board of directors of the Company.

Euro or € means the currency of the member states of the European Union that have adopted the single currency in accordance with the Treaty establishing the European Community (signed in Rome on 25 March 1957) as amended by the Treaty on European Union (signed in Maastricht on 7 February 1992).

IFRS means the International Financial Reporting Standards, being the body of accounting standards issued by the Board of the International Accounting Standards Committee.

Independent Valuer means any of the independent valuers of the Company appointed by the Directors from time to time to determine the Market Value of the Real Estate held by each Sub-fund (including any third party firm retained to oversee and review the work of other independent valuers) and accepted by the Luxembourg regulatory authority.

Initial Dealing Date means the first date that investors' Commitments are drawn down at the Initial Issue Price in respect of a Sub-fund.

Initial Issue Price means the price at which Shares of each Sub-fund will be issued at that Sub-fund's Initial Dealing Date.

Luxembourg Law means the applicable laws and regulations of the Grand Duchy of Luxembourg.

Market Value has the meaning given to that term in the Prospectus.

Mid NAV per Share means the simple average of the Offer NAV and the Bid NAV at the relevant time divided by the number of Shares of the relevant Sub-fund issued at that time.

NAV means the net asset value of the relevant Sub-fund (or, as the context requires, of the relevant Class of Shares of that Sub-fund), as determined in accordance with these Articles.

NAV per Share means the NAV of the relevant Sub-fund (or, as the context requires, of the relevant Class of Shares of that Sub-fund) at the relevant time divided by the number of Shares of that Sub-fund (or that Class of Shares) issued at that time.

Offer NAV has the meaning given to that term in the Prospectus.

Offer NAV per Share means the Offer NAV of the relevant Sub-fund at the relevant time divided by the number of Shares of that Sub-fund issued at that time.

Real Estate has the meaning given to that term in the Prospectus.

Real Estate Fund has the meaning given to that term in the Prospectus.

Real Estate Investment has the meaning given to that term in the Prospectus.

Shareholder means a registered holder of Shares.

Shares means shares in the Company which may be issued in respect of any Sub-fund pursuant to the Articles.

SIF means a fonds d'investissement spécialisé (a specialised investment fund), established in accordance with the 2007 Law.

Sub-fund means any sub-fund created by the Company in accordance with the terms of these Articles and a reference to one or more of the Sub-funds shall, unless the context requires otherwise, include a reference to one or more of the Holding Companies in which the relevant Sub-fund(s) has an interest.

Valuation Date(s) means such day in each month as is specified in the Prospectus as being the day on which the value of the Company's investments is determined.

Title I - Form, Name, Registered office, Term and Corporate purpose

Art. 1. Form and name.

1.1 There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of Shares hereafter issued, a société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé under the form of a public limited liability company (société anonyme) under the name of FIDELITY INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND (the Company).

1.2 The Company shall be governed by the 2007 Law and by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as it may be amended from time to time (the Companies Law) (provided that in case of conflicts between the Companies Law and the 2007 Law, the 2007 Law shall prevail) as well as by these Articles.

1.3 The Company may have one Shareholder (the Sole Shareholder) or more Shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

1.4 Any reference to the Shareholders in the Articles shall be a reference to the Sole Shareholder of the Company if the Company has only one shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of Directors of the Company (the Board).

2.2 The Board shall further have the right to set up branches, offices, administrative centres and agencies wherever it shall deem fit, either within or outside of the Grand Duchy of Luxembourg.

2.3 Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a company incorporated in the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 3. Term of the company.

3.1 The Company is established for an indefinite duration. The Company may be dissolved by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment, as prescribed in Article 24.

Art. 4. Corporate purposes.

4.1 The exclusive purpose of the Company is to invest the funds available to it in (i) Real Estate Investments and other real estate related assets either directly by the Company or indirectly through one or several Holding Companies and (ii) any other eligible investments under the 2007 Law, with the purpose of spreading investment risks and affording its Shareholders the results of the management of its assets.

4.2 The Company may take any measures and carry out any transaction, which it may deem useful for the fulfilment and development of its purpose to the fullest extent permitted under the 2007 Law.

Title II - Share capital, Shares, Net asset value

Art. 5. Share capital.

5.1 The capital of the Company shall be represented by fully paid up Shares of no par value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company pursuant to Article 11.

5.2 The capital must reach one million two hundred and fifty thousand Euro (EUR 1,250,000.-) within twelve months of the date on which the Company has been registered as a SIF on the official list of Luxembourg SIFs, and thereafter may not be less than this amount.

5.3 The initial capital of the Company was of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) represented by three hundred and ten (310) fully paid up Shares with no par value, issued in the PAN-EUROPEAN REAL ESTATE Sub-fund.

5.4 The Board may, at any time, issue different Classes of Shares which may differ inter alia in their fee structure, subscription and/or redemption procedures, minimum investment and/or subsequent holding requirements, type of target investors and distribution policy applying to them.

5.5 The Company has an umbrella structure and the Board will set up a separate portfolio of assets that represents a sub-fund as defined in article 71 of the 2007 Law, and that is formed for one or more Classes of Shares of the type described in Article 6. Each Sub-fund will be invested in accordance with the investment objective and policy applicable to that Sub-fund. The investment objective, policy, as well as the risk profile and other specific features of each Sub-fund are set forth in the Prospectus. Each Sub-fund may have its own funding, Classes of Shares, investment policy, capital gains, expenses and losses, distribution policy or other specific features.

5.6 Within a Sub-fund, the Board may, at any time, decide to issue one or more Classes of Shares the assets of which will be commonly invested but subject to different fee structures, distribution, marketing targets, currency or other specific features. A separate NAV per Share, which may differ as a consequence of these variable factors, will be calculated for each Class of Shares.

5.7 The Company may create additional Classes of Shares whose features may differ from the existing Classes of Shares and additional Sub-funds whose investment objectives may differ from those of the Sub-funds then existing. Upon creation of new Sub-funds or Classes of Shares, the Prospectus will be updated, if necessary.

5.8 The Company is one single legal entity. However, the rights of the Shareholders and creditors relating to a Sub-fund or arising from the setting-up, operation and liquidation of a Sub-fund are limited to the assets of that Sub-fund. The assets of a Sub-fund are exclusively dedicated to the satisfaction of the rights of the Shareholders relating to that Sub-fund and the rights of those creditors whose claims have arisen in connection with the setting-up, operation and liquidation of that Sub-fund, and there shall be no cross liability between Sub-funds, in derogation of Article 2093 of the Luxembourg Civil Code.

5.9 The Board may create each Sub-fund for an unlimited or limited period of time; in the latter case, the Board may, at the expiration of the initial period of time, extend the duration of that Sub-fund one or more times. At the expiration of the duration of a Sub-fund, the Company shall redeem all the Shares in the Class(es) of Shares of that Sub-fund, in accordance with Article 8, irrespective of the provisions of Article 23. At each extension of the duration of a Sub-fund, the registered Shareholders will be duly notified in writing by a notice sent to their address as recorded in the Company's register of Shareholders. The Prospectus shall indicate whether a Sub-fund is incorporated for an unlimited period of time or, alternatively, its duration and, if applicable, any extension of its duration.

5.10 For the purpose of determining the capital of the Company, the net assets attributable to each Class of Shares will, if not already denominated in Euro, be converted into Euro. The capital of the Company equals the total of the net assets of all the Classes of Shares.

Art. 6. Form of shares.

6.1 The Shares of the Company shall be in registered form (actions nominatives) and will remain in registered form.

6.2 All issued registered Shares of the Company shall be registered in the register of Shareholders which shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such register shall contain the name of each owner of registered Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number of registered Shares held by him and the amount paid up on each Share.

6.3 A register of Shares will be kept at the registered office by the Company or by one or more persons designated for this purpose by the Company, where it will be available for inspection by any Shareholder. Such register shall set forth the name of each Shareholder, its residence or elected domicile, the number of Shares held by it, the amounts paid in on each such Share, and the transfer of Shares and the dates of such transfers. The ownership of the Shares will be established by the entry in this register.

6.4 The Company shall not issue certificates for such inscription, but each Shareholder shall receive a written confirmation of his shareholding.

6.5 Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of Shareholders.

6.6 In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register of Shareholders and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or such other address as may be so entered into the register of Shareholders by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered into the register of Shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

6.7 The Company recognises only one owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) must appoint a sole attorney to represent such shareholding in dealings with the Company. The failure to appoint such attorney shall result in a suspension of all rights attached to such Share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propritaire) or between a pledgor and a pledgee. Moreover, in the case of joint Shareholders, the Company reserves the right to pay any redemption proceeds, distributions or other payments to the first registered holder only, whom the Company may consider to be the representative of all joint holders, or to all joint Shareholders together, at its absolute discretion.

6.8 The Company may decide to issue fractional Shares. Such fractional Shares do not carry voting rights, except where their number is such that they represent a whole share, but are entitled to participate in the net assets attributable to the relevant Class of Shares on a pro rata basis.

6.9 Payments of dividends, if any, will be made to the Shareholders in the manner prescribed by the Board from time to time.

Art. 7. Issue of shares.

7.1 The Board is authorised without limitation to issue fully paid Shares at any time in accordance with Article 11 at prices based on the NAV per Share calculated on the Calculation Date immediately preceding the relevant Dealing Date without reserving the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Shares to be issued. No Shares will be issued during any period when the calculation of the NAV per Share in the relevant Sub-fund and Class of Shares is suspended pursuant to the provisions of Article 12.

7.2 For the purpose of issuing new Shares the Board may delegate to any duly authorised Director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions for, receiving payment for and delivering, such Shares.

7.3 The Board may impose restrictions on the frequency at which Shares shall be issued. The Board may, in particular, decide that Shares shall only be issued during one or more offering periods or at such other frequency as provided for in the Prospectus.

7.4 The Board may impose conditions on the issue of Shares (including without limitation the execution of such subscription documents and the provision of such information as the Board may determine to be appropriate) and may fix a minimum subscription and/or a minimum commitment or holding amount. The Board may also, in respect of any one given Sub-fund and/or Class of Shares, levy a subscription charge and has the right to waive partly or entirely this subscription charge. Any conditions to which the issue of Shares may be submitted will be detailed in the Prospectus.

7.5 Potential shareholders may commit to subscribe to Shares of the Sub-funds and Classes of Shares by executing the Application Form on one or more dates or periods as determined by the Board and commencing on the Initial Dealing Date which shall be indicated for each Sub-fund and/or Class of Shares and more fully described in the Prospectus.

7.6 The Application Form shall set forth the Commitment of each such potential investor. The Company may reject any Application Form in whole or in part, and the Board may, at any time and from time to time and in its absolute discretion without liability and without notice, discontinue the issue and sale of Shares of any Class of Shares in any one or more Sub-funds. Once accepted by the Board or its duly appointed agent Commitments are irrevocable.

7.7 Payments for subscriptions to Shares shall be made in whole or in part on one or more Dealing Dates at which the Commitment of the investor will be called against issue of Shares of the relevant Sub-fund and Class of Shares and under the terms and conditions as determined by the Board and as indicated and more fully described in the Prospectus. The modes of payment in relation to such subscriptions shall be determined by the Board and more fully described in the Prospectus.

7.8 After the Initial Dealing Date, Shares shall be issued at the Offer NAV per Share (subject to Orders Matching as defined and described in the Prospectus) of the relevant Class of Shares and Sub-fund, calculated on the Calculation Date immediately preceding the relevant Dealing Date. Shares of each Class of Shares issued at the Initial Dealing Date will be offered at the Initial Issue Price.

7.9 The Company may agree to issue Shares as consideration for a contribution in kind of assets, in accordance with Luxembourg law, in particular in accordance with the obligation to deliver a valuation report from an auditor (réviseur d'entreprises agréé), and provided that such assets are in accordance with the investment objectives and policies of the relevant Sub-fund. All costs related to the contribution in kind are borne by the shareholder acquiring Shares in this manner.

7.10 The failure of an investor or Shareholder to make, within a specified period of time determined by the Board, any required contributions or certain other payments, in accordance with the terms of its Commitment, entitles the Company to impose on the relevant investor or Shareholder the penalties determined by the Board and detailed in the Prospectus, unless such penalties are waived by the Board in its discretion.

7.11 The Company may, in the course of its sales activities and at its discretion, cease issuing Shares, and suspend or limit, in compliance with Article 12, their sale to individuals or corporate bodies in particular countries or areas, for specific periods or permanently.

Art. 8. Redemption of shares.

8.1 With respect to Sub-fund(s) created for an unlimited period of time, any Shareholder may request the redemption of all or part of his Shares by the Company, at a frequency and under the terms and procedures set forth by the Board in the Prospectus and within the limits provided by law and these Articles. With respect to Sub-fund(s) created for a limited duration, specific exit strategies will be determined by the Board in accordance with the Prospectus.

8.2 Subject to the provisions of Article 12, the redemption price per Share will be paid within a period determined by the Board.

8.3 The redemption price per Share for Shares of a particular Class of Share of a Sub-fund corresponds to the Bid NAV per Share of the relevant Class of Shares (less any redemption fee, if applicable) calculated on the Calculation Date immediately preceding the relevant Dealing Date except where the redemption request may be satisfied through Orders Matching (as defined and described in the Prospectus) in which case the redemption price may differ from the Bid NAV, as further detailed in the Prospectus. Additional fees may be incurred if distributors and paying agents are involved in a transaction. The relevant redemption price may be rounded up or down to the nearest unit of the currency in which it is to be paid, as determined by the Board.

8.4 A process determined by the Board and described in the Prospectus shall govern the chronology of the redemption of Shares in a Sub-fund.

8.5 If a redemption request or a transfer request is made which, if met by the Company, would leave the Shareholder concerned with a remaining shareholding of less than an amount set as the minimum amount of shareholding for the relevant Class of Shares, as the case may be, as such amount is detailed in the Prospectus and set by the Board, such remaining shareholding may be compulsorily redeemed by the Directors at the same time as they redeem the Shares which are the subject of the redemption request or register the Shares which are the subject of a transfer request. The Directors may waive this requirement in their absolute discretion.

8.6 The Company may satisfy payment of the redemption price owed to any Shareholder in specie by allocating assets to the shareholder from the portfolio set up in connection with the Class(es) of Shares equal in value to the value of the Shares to be redeemed (calculated in the manner described in Article 11) as of the Dealing Date or the time of valuation when the redemption price is calculated if the Company determines that such a transaction would not be detrimental to the best interests of the remaining Shareholders of the relevant Sub-fund. The nature and type of assets to be transferred in such case will be determined on a fair and reasonable basis and without prejudicing the interests of the other Shareholders in the given Class of Shares or Classes of Shares, as the case may be. The valuation used will be confirmed by a special report of the Auditor of the Company. The costs of any such transfers are borne by the transferee.

8.7 All redeemed Shares will be cancelled.

8.8 All applications for redemption of Shares are irrevocable.

Art. 9. Conversion of shares.

9.1 Subject each time to the approval of the Board (which may be withheld at the Board's absolute discretion), a Shareholder may convert Shares of a particular Class of a Sub-fund held in whole or in part into Shares of the corresponding Class of Shares of another Sub-fund or authorise conversions from Shares of one Class of Shares of a Sub-fund to Shares of another Class of Shares of either the same or a different Sub-fund.

9.2 A conversion application will be considered as an application to redeem the Shares held by the Shareholder and as an application for the simultaneous acquisition (issue) of the Shares to be acquired. The conversion ratio will be calculated on the basis of the conversion calculation policy (the Conversion Calculation Policy) set out in the Prospectus. The Board may change the Conversion Calculation Policy from time to time and shall notify the Shareholders of any subsequent amendment thereof. A conversion fee may be incurred. Additional fees may be incurred if distributors and paying agents are involved in a transaction. The prices of the conversion may be rounded up or down to the nearest unit of the currency in which they are to be paid, as determined by the Board. The Board may determine that balances of less than a reasonable amount to be set by the Board, resulting from conversions, will not be paid out to Shareholders.

9.3 As a rule, both the redemption and the acquisition parts of the conversion application should be calculated on the basis of the values prevailing on one and the same Dealing Date. If there are different order acceptance deadlines for the Sub-funds in question, the calculation may deviate from this, in particular depending on the sales channel. In particular either:

- the sales part may be calculated in accordance with the general rules on the redemption of Shares (which may be older than the general rules on the issue of Shares), while the purchase part would be calculated in accordance with the general (newer) rules on the issue of Shares; or

- the sales part is not calculated until a time later in relation to the general rules on Share redemption together with the purchase part calculated in accordance with the newer (in relation to the sales part) rules on the issue of Shares.

9.4 Conversions may only be effected if, at the time, both the redemption of the Shares to be converted and the issue of the Shares to be acquired are simultaneously possible; there will be no partial execution of the application unless the possibility of issuing the Shares to be acquired ceases after the Shares to be converted have been redeemed.

9.5 All applications for the conversion of Shares are irrevocable.

9.6 If as a result of a conversion application, the number or the value of the Shares held by any Shareholder in any Class of Shares falls below the minimum number or value that is then - if the rights provided for in this sentence are to be applicable - determined by the Board in the Prospectus, the Company may decide to treat the purchase part of the conversion application as a request for redemption for all of the Shareholder's Shares in the given Class of Shares; the acquisition part of the conversion application will remain unaffected by any additional redemption of Shares.

9.7 Shares that are converted to Shares of another Class of Shares will be cancelled.

Art. 10. Restriction on ownership of shares.

10.1 The Company may restrict or prevent the ownership of Shares in the Company by a 5% Owner or any other individual or legal entity if, in the opinion of the Company, such holding may be detrimental to the Company, if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg law or other law, or if as a result thereof the Company may become exposed to tax disadvantages or other financial disadvantages that it would not have otherwise incurred (such 5% Owner or other individual or legal entities are to be determined by the Board and are defined herein as restricted persons). A 5% Owner shall only be regarded as a restricted person in respect of such amount of Shares that are held legally or beneficially on his/her/its own account in excess of five percent of the Shares of the Company. In relation to Classes of Shares that are reserved for institutional investors, any investor that does not qualify as an institutional investor is a restricted person.

10.2 For such purposes the Company may:

(a) decline to issue any Shares and decline to register any transfer of Shares, where such registration or transfer would result in legal or beneficial ownership of such Shares by a restricted person (provided that the Company will not decline to register any on-exchange transfer of Shares); and

(b) at any time require any person whose name is entered in the register of Shareholders or who seeks to register a transfer of Shares in the register of Shareholders to furnish the Company with any information, supported by affidavit, which it may consider necessary for the purpose of determining whether or not beneficial ownership of such Shareholder's Shares rests with a restricted person, or whether such registration will result in beneficial ownership of such Shares by a restricted person.

10.3 If it appears that a shareholder of the Company is a restricted person, the Company shall be entitled to, in its absolute discretion:

(a) decline to accept the vote of the restricted person at the General Meeting; and/or

(b) retain all dividends paid or other sums distributed with regard to the Shares held by the restricted person; and/or

(c) instruct the restricted person to sell his/her/its Shares and to demonstrate to the Company that this sale was made within thirty (30) days of the sending of the relevant notice; and/or

(d) compulsorily redeem all Shares held by the restricted person at a price based on the latest NAV, less a penalty fee equal to, in the absolute discretion of the Board, either (i) 20% of the applicable price or (ii) the costs incurred by the Company as a result of the holding of shares by the restricted person (including all costs linked to the compulsory redemption).

For the avoidance of doubt, in the case of a 5% Owner, the Company shall only be entitled to take any action referred to under this Article 10.3 in respect of such amount of Shares that are held legally or beneficially on his/her/its own account in excess of five percent of the Shares of the Company from time to time outstanding.

10.4 The exercise of the powers by the Company in accordance with this Article may in no way be called into question or declared invalid on the grounds that the ownership of Shares was not sufficiently proven or that the actual ownership of Shares did not correspond to the assumptions made by the Company on the date of the purchase notification, provided that the Company exercised the abovenamed powers in good faith.

10.5 Fidelity entities shall not be restricted persons as defined in these Articles.

Art. 11. Calculation of the NAV per share.

11.1 The NAV per Share of each Class of Share in each Sub-fund shall be calculated by the Central Administration Agent under the responsibility of the Board on each Calculation Date based on values of each asset held by the relevant Sub-fund as of the preceding Valuation Date, in accordance with Luxembourg law and International Financial Reporting Standards (IFRS), subject to adjustments for deferred tax liabilities and Real Estate acquisition costs and any other adjustments required to ensure that investors are treated fairly.

11.2 The net assets of the Company are at any time equal to the total of the net assets of the various Sub-funds.

11.3 The NAV per Share, Bid NAV per Share and Offer NAV per Share of each Class of Shares in each Sub-fund will be expressed in the reference currency of that Sub-fund as specified in the Prospectus. The value of all assets and liabilities not expressed in the reference currency of a Sub-fund will be converted into the reference currency of such Sub-fund at the rate of exchange determined on the relevant Calculation Date in good faith by or under procedures established by the Board.

11.4 In determining the NAV per Share, income and expenditure are treated as accruing daily.

11.5 The NAV per Share of each Class of Shares in each Sub-fund on any Calculation Date is determined by dividing (i) the net assets of that Sub-fund attributable to such Class of Shares, being the value of the portion of that Sub-fund's gross assets less the portion of that Sub-fund's liabilities attributable to such Class of Shares, on the relevant Valuation Date, by (ii) the number of Shares of such Class of Shares then outstanding, in accordance with the valuation rules set forth below.

11.6 The accounts of the Holding Companies of the Company will be consolidated with the accounts of the Company and accordingly the underlying assets and liabilities will be valued in accordance with the valuation rules described below.

11.7 The total net assets of the Company will result from the difference between the gross assets (including the Market Value of Real Estate owned by the Company and its Holding Companies) and the liabilities of the Company based on consolidated accounts prepared in accordance with IFRS, provided that

(a) the equity or liability interests attributable to Shareholders derived from these financial statements will be adjusted to take into account the fair (i.e. discounted) value of deferred tax liabilities (calculated under IFRS on an undiscounted basis) as determined by the Board of the Company in accordance with its internal rules; and

(b) the set up costs for Real Estate shall be amortised over a period of five years rather than expensed in full when they are incurred.

11.8 The subscription price and the redemption price of the different Classes of Shares may differ within each Sub-fund as a result of the differing fee structures, treatment of transaction costs and/or distribution policy of each Class of Shares.

11.9 The assets of the Company shall include:

(a) all investments registered in the name of the Company or any of its Holding Companies;

(b) all cash in hand or on deposit, including any interest accrued thereon;

(c) all bills and demand notes payable and accounts receivable (including proceeds of properties, property rights, securities or any other assets sold but not delivered);

(d) all bonds, time notes, certificates of deposit, shares, stock, debentures, debenture stocks, subscription rights, warrants, options and other securities, financial instruments and similar assets owned or contracted for by the Company;

(e) all stock dividends, cash dividends and cash payments receivable by the Company to the extent information thereon is reasonably available to the Company or the Custodian (as defined in Article 30);

(f) all rentals accrued on any real estate properties or interest accrued on any interest-bearing assets owned by the Company except to the extent that the same is included or reflected in the value attributed to such asset;

(g) the formation expenses of the Company, including the cost of issuing and distributing Shares of the Company;

(h) all other assets of any kind and nature including expenses paid in advance.

11.10 The value of such assets shall be determined as follows:

(a) securities which are listed on a stock exchange or dealt in on another regulated market will be valued on the basis of the last available publicised stock exchange or market value;

(b) securities which are not listed on a stock exchange nor dealt in on another regulated market will be valued on the basis of the probable net realisation value (excluding any deferred taxation) estimated with prudence and in good faith by the Board. If a net asset value is determined for the units or shares issued by a Real Estate Fund or other entity which calculates a net asset value per share or unit, those units or shares will be valued on the basis of the latest net asset value determined according to the provisions of the particular issuing documents of that Real Estate Fund or other entity or, at their latest unofficial net asset values (i.e. estimates of net asset values which are not generally used for the purposes of subscription and redemption or which may be provided by a pricing source other than the administrative agent of the Real Estate Fund or other entity) if more recent than their official net asset values. The net asset value calculated on the basis of unofficial net asset values of the Real Estate Fund or other entity may differ from the net asset value which would have been calculated, on the relevant Calculation Date, on the basis of the official net asset values determined by the administrative agents of the Real Estate Fund or other entity. However, such net asset value is final and binding notwithstanding any different later determination. In case of the occurrence of an evaluation event that is not reflected in the latest available net asset value of such shares or units issued by such Real Estate Fund or other entity, the valuation of the shares or units issued by such Real Estate Fund or other entity may be estimated with prudence and in good faith by the Board to take into account this evaluation event. The following events qualify as evaluation events: capital calls, distributions or redemptions effected by the Real Estate Fund or other entity or one or more of its underlying investments as well as any material events or developments affecting either the underlying investments or the Real Estate Fund or other entity itself;

(c) Real Estate registered in the name of the Company or any of its Holding Companies shall be valued by one or more Independent Valuers appointed by the Company, provided that the Company may deviate from such valuation if deemed in the interest of the Company and its Shareholders and provided further that such valuation may be established at the end of the fiscal year and used throughout the following fiscal year unless there is a change in the general economic situation or in the condition of the relevant properties or property rights held by the Company or by any of its Holding Companies or by any controlled property companies which requires new valuations to be carried out under the same conditions as the annual valuations;

(d) The value of any cash in hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received is deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof is arrived at after making such discount as may be considered appropriate in such case to reflect the true value thereof;

(e) The liquidating value of futures, forward or options contracts not dealt in on a stock exchange or another regulated market shall mean their net liquidating value determined, pursuant to the policies established by the Board, on a basis consistently applied for each different variety of contracts. The liquidating value of futures, forward or options contracts

dealt in on a stock exchange or another regulated market shall be based upon the last available settlement prices of these contracts on such regulated market on which the particular futures, forward or options contracts are dealt in by the relevant Sub-fund; provided that if a futures, forward or options contract could not be liquidated on the day with respect to which net assets are being determined, the basis for determining the liquidating value of such contract shall be such value as the Board may deem fair and reasonable;

(f) Interest rate swaps will be valued at their market value established by reference to the applicable interest rates curve. Index and financial instruments related swaps will be valued at their market value established by reference to the applicable index or financial instrument. The valuation of the index or financial instrument related swap agreement shall be based upon the market value of such swap transaction established in good faith pursuant to procedures established by the Board;

(g) all other securities and other assets, including debt securities and securities for which no market quotation is available, are valued on the basis of dealer-supplied quotations or by a pricing service approved by the Board or, to the extent such prices are not deemed to be representative of market values, such securities and other assets shall be valued at fair value as determined in good faith pursuant to procedures established by the Board. Money market instruments held by the Company with a remaining maturity of ninety days or less will be valued by the amortised cost method, which approximates market value.

11.11 The Board may permit another method of valuation to be used, if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset of the Company. This method will then be applied in a consistent way. The Central Administration Agent can rely on such deviations as approved by the Company for the purpose of the NAV calculation.

11.12 The liabilities of the Company shall include:

(a) all loans and other indebtedness for borrowed money (including convertible debt), bills and accounts payable;

(b) all accrued interest on such loans and other indebtedness for borrowed money (including accrued fees for commitment for such loans and other indebtedness);

(c) all accrued or payable expenses (including administrative expenses, management and advisory fees including performance fees (if any), custody fees, paying agency fees, cash management fees (if any), registrar and transfer agency fees, domiciliary and corporate agency fees as well as reasonable disbursements incurred by the service providers);

(d) all known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid distributions declared by the Company, where the Valuation Date falls on the record date for determination of the person entitled thereto or is subsequent thereto;

(e) an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the Calculation Date, as determined from time to time by the Company, and other reserves (if any) authorised and approved by the Board, as well as such amount (if any) as the Board may consider to be an appropriate allowance in respect of any contingent liabilities of the Company;

(f) all other liabilities of whatsoever kind and nature reflected in accordance with Luxembourg law and IFRS. In determining the amount of such liabilities the Board shall take into account all expenses payable by the Company and may accrue administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount rateably for yearly or other periods.

11.13 The assets and liabilities shall be allocated as follows:

(a) the proceeds to be received from the issue of Shares of any Class of Shares shall be applied in the books of the Company to the Sub-fund corresponding to that Class of Shares, provided that if several Classes of Shares are outstanding in such Sub-fund, the relevant amount shall increase the proportion of the net assets of such Sub-fund attributable to that Class of Shares;

(b) the assets and liabilities and income and expenditure applied to a Sub-fund shall be attributable to the Class of Shares or Classes of Shares corresponding to such Sub-fund;

(c) where any asset is derived from another asset, such asset shall be attributable in the books of the Company to the same Class of Shares or Classes of Shares as the assets from which it is derived and on each revaluation of such asset, the increase or decrease in value shall be applied to the relevant Class of Shares or Classes of Shares;

(d) where the Company incurs a liability in relation to any asset of a particular Class of Shares or particular Classes of Shares within a Sub-fund or in relation to any action taken in connection with an asset of a particular Class of Share or particular Classes of Shares within a Sub-fund, such liability shall be allocated to the relevant Class of Shares or Classes of Shares;

(e) in the case where any asset or liability of the Company cannot be considered as being attributable to a particular Class of Shares, such asset or liability shall be allocated to all the Classes of Shares pro rata to their respective NAVs or in such other manner as determined by the Board acting in good faith, provided that (i) where assets of several Classes of Shares are held in one account and/or are co-managed as a segregated pool of assets by an agent of the Board, the respective right of each Class of Shares shall correspond to the prorated portion resulting from the contribution of the relevant Class of Shares to the relevant account or pool, and (ii) such right shall vary in accordance with the contributions and withdrawals made for the account of the Class of Shares, as described in the sales documents for the Shares of the Company, and finally (iii) all liabilities, whatever Class of Shares they are attributable to, shall, unless otherwise agreed upon with the creditors, be binding upon the Company as a whole;

(f) upon the payment of distributions to the Shareholders of any Class of Shares, the NAV of such Class of Shares shall be reduced by the amount of such distributions.

11.14 All valuation regulations and determinations shall be interpreted and made in accordance with the procedures set out in the Prospectus from time to time.

11.15 In the absence of bad faith, gross negligence or wilful misconduct, every decision taken by the Board or by any bank, company or other organisation which the Board may appoint for the purpose of calculating the NAV per Share, in calculating the NAV per Share, shall be final and binding on the Company and present, past or future Shareholders.

11.16 For the purpose of this Article:

(a) Shares to be redeemed by the Company under Article 8 shall be treated as existing and shall be taken into account until the date fixed for redemption, and from such time and until paid by the Company, the price thereof shall be deemed to be a liability of the Company;

(b) Shares to be issued by the Company shall be treated as being in issue as from the time specified by the Board on the Valuation Date on which such valuation is made and, from such time and until received by the Company, the price therefor shall be deemed to be an asset of the Company;

(c) all investments, cash balances and other assets expressed in currencies other than the reference currency of the relevant Sub-fund shall be valued after taking into account the market rate or rates of exchange in force at the date and time for determination of the NAV per Share; and

(d) where on any Calculation Date the Company has contracted to:

- purchase any asset, the value of the consideration to be paid for such asset shall be shown as a liability of the Company and the value of the asset to be acquired shall be shown as an asset of the Company;

- sell any asset, the value of the consideration to be received for such asset shall be shown as an asset of the Company and the asset to be delivered shall not be included in the assets of the Company;

provided however, that if the exact value or nature of such consideration or such asset is not known on such Calculation Date, then its value shall be estimated by the Company.

Art. 12. Temporary suspension of the calculation of the NAV per share, of the issue and the redemption of shares.

12.1 The Company may suspend the determination of the NAV per Share of any particular Class of Shares and the issue, conversion and redemption of its Shares to and from its Shareholders:

(a) during any period when any of the principal stock exchanges or other markets on which a substantial portion of the investments of the Company attributable to such Sub-fund(s) from time to time is quoted or dealt in is closed otherwise than for ordinary holidays, or during which dealings therein are restricted or suspended, provided that such restriction or suspension affects the valuation of the investments of the Company or such Sub-fund quoted thereon;

(b) during the existence of any state of affairs which constitutes an emergency in the opinion of the Directors as a result of which disposal or valuation of assets owned by the Company or any Sub-fund(s) would be impracticable;

(c) during any breakdown in the means of communication or computation normally employed in determining the price or value of any of the investments of such Sub-fund or the current price or value on any stock exchange or other market in respect of the assets of the Company;

(d) during any period when the Company is unable to repatriate funds for the purpose of making payments on the redemption of Shares of such Sub-fund or during which any transfer of funds involved in the realisation or acquisition of investments or payments due on redemption of Shares cannot, in the opinion of the Directors, be effected at normal rates of exchange;

(e) when for any other reason the prices of any investments owned by the Company or any Sub-fund(s) cannot promptly or accurately be ascertained;

(f) upon the publication of a notice convening a General Meeting for the purpose of winding-up the Company or any Sub-fund(s); or

(g) during any other period when in the reasonable opinion of the Board there are grounds for a suspension.

12.2 The suspension of the calculation of the NAV per Share of a Sub-fund or Class of Shares shall have no effect on the determination of the NAV per Share or on the issue and redemption of Shares of any other Sub-fund or Class of Shares that is not suspended.

12.3 Any Commitment which has been accepted by the Directors and any redemption shall be irrevocable.

12.4 Any such suspension may be notified by the Company in such manner as it may deem appropriate to the persons likely to be affected thereby. The Company shall notify Shareholders requesting redemption of their Shares of such suspension.

Title III - Administration and supervision

Art. 13. Management.

13.1 The Company shall be managed by a Board composed of at least three directors who need not be Shareholders of the Company. The members of the Board shall be elected for a term not exceeding six years and shall be eligible for re-appointment.

13.2 Where a legal person is appointed as a Director (the Legal Entity), the Legal Entity must from time to time designate a natural person as permanent representative (représentant permanent) who will represent the Legal Entity as Director in accordance with article 51 bis of the Companies Act.

13.3 The Director(s) shall be elected by the general meeting of Shareholders (the General Meeting). The General Meeting shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A Director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the General Meeting.

13.4 In the event of vacancy in the office of a Director because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors may elect, by a majority vote, a Director to fill such vacancy until the next General Meeting. In the absence of any remaining Directors, a General Meeting shall promptly be convened by the auditor and held to appoint new Directors.

Art. 14. Meetings of the board.

14.1 The Board shall appoint a chairman (the Chairman) among its members and may choose a secretary, who need not be a Director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of the resolutions passed at the General Meeting or of the resolutions passed by the single Shareholder. The Chairman will preside at all meetings of the Board and any General Meeting. In his/her absence, the other members of the Board or the General Meeting (as the case may be) will appoint another chairman pro tempore who will preside at the relevant meeting by simple majority vote of the Directors or Shareholders present or represented at such meeting.

14.2 The Board shall meet upon call by the Chairman or any two Directors at the place indicated in the notice of meeting.

14.3 Written notice of any meeting of the Board shall be given to all the Directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board.

14.4 No such written notice is required if all the members of the Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed, of each Director. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places determined in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

14.5 Any Director may act at any meeting of the Board by appointing in writing, whether in original, by telefax, or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed, another Director as his or her proxy.

14.6 The Board can validly debate and take decisions only if at least the majority of its members is present or represented. A Director may represent more than one of his or her colleagues, under the condition however that at least two Directors are present at the meeting or participate at such meeting by way of any means of communication that are permitted under the Articles and by the Companies Act. Decisions are taken by the majority of the members present or represented. Decisions shall be taken by a majority of the votes cast.

14.7 The Board may deliberate or act validly only if at least a majority of the votes of the Directors is cast at such meeting and if the majority of the members of the Board voting are not persons resident for tax purposes in the United Kingdom.

14.8 In case of a tied vote, the Chairman of the meeting shall not have a casting vote.

14.9 Any Director may participate in a meeting of the Board by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the Directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Directors can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting. A meeting of the Board held by such means of communication will be deemed to be held in Luxembourg.

14.10 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law, by each Director. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Art. 15. Minutes of meetings of the board.

15.1 The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman or a Director who presided at such meeting.

15.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman or any two members of the Board.

Art. 16. Powers of the board. The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Companies Act or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

Art. 17. Delegation of powers.

17.1 The Board may appoint a person (délégué à la gestion journalière), who may or may not be either a Shareholder or a Director, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company.

17.2 The Board may appoint a person, who may or may not be either a Shareholder or a Director, as permanent representative for any entity in which the Company is appointed as a director. This permanent representative will act with all discretion, but in the name and on behalf of the Company, and may bind the Company in its capacity as Director of any such entity.

17.3 The Board is also authorised to appoint a person, either Director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

17.4 The Board may establish committees and delegate to such committees full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company or to act in a purely advisory capacity to the Company. No meeting of any committee may take place in the United States of America, its territories or possessions, or in the United Kingdom and no such meeting will be validly held if the majority of the members of the Board present or represented at that meeting are persons resident for tax purposes in the United Kingdom.

Art. 18. Binding signatures.

18.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two members of the Board.

18.2 The Company shall further be bound by the joint signatures of any persons or the sole signature of the person to whom specific signatory power has been granted by the Board, but only within the limits of such power. Within the boundaries of the daily management, the Company will be bound by the sole signature, as the case may be, of the person appointed to that effect in accordance with the first paragraph of Article 17 above.

Art. 19. Investment policy and restrictions.

19.1 The Board, based upon the principle of risk spreading, has the power to determine (i) the investment policies to be applied in respect of each Sub-fund, (ii) the hedging strategy to be applied to specific Classes of Shares within particular Sub-funds and (iii) the course of conduct of the management and business affairs of the Company, all within the investment powers and restrictions as shall be set forth by the Board in the Prospectus, in compliance with applicable laws and regulations.

19.2 The Board shall also have power to determine any restrictions which shall from time to time be applicable to the investment of the Company's assets, in accordance with the 2007 Law including, without limitation, restrictions in respect of:

- (a) the borrowings of the Company or any Sub-fund thereof and the pledging of its assets; and
- (b) the maximum percentage of the Company or a Sub-fund's assets which it may invest in any single underlying asset and the maximum percentage of any type of investment which it (or a Sub-fund) may acquire.

19.3 The Board, acting in the best interests of the Company, may decide, in accordance with the terms of the Prospectus, that (i) all or part of the assets of the Company or of any Sub-fund be co-managed on a segregated basis with other assets held by other investors, including other undertakings for collective investment and/or their sub-funds, or that (ii) all or part of the assets of two or more Sub-funds be co-managed on a segregated or on a pooled basis.

Art. 20. Conflict of interests.

20.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

20.2 Any Director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

20.3 In the event that any Director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such Director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such Director's interest therein, shall be reported to the next following General Meeting. This paragraph does not apply to a sole Director.

20.4 The preceding paragraph does not apply to resolutions of the Board concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company which are entered into on arm's length terms.

Art. 21. Indemnification.

21.1 The Company may indemnify any Director or officer and his heirs, executors and administrators as well as any third party service provider, against expenses reasonably incurred by him or it in connection with any action, suit or proceeding to which he or it may be made a party by reason of his being or having been a Director or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor or by reason

of being a service provider to the Company pursuant to the terms of the relevant services agreement and from which he or it is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct.

21.2 In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Title IV - General meetings, Financial year, Merger and liquidation of Sub-funds, Distribution

Art. 22. Powers of the general meeting of the company.

22.1 As long as the Company has only one Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one Shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

22.2 In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted General Meeting shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

Art. 23. Annual General Meeting of the Shareholders - Other meetings.

23.1 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the first Thursday in September of each year at 9am. If such day is not a Business Day, the annual General Meeting shall be held on the next following Business Day.

23.2 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board exceptional circumstances so require.

23.3 Other meetings of the Shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting, provided that no meeting of Shareholders may take place in the United States of America, its territories or possessions.

23.4 Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the Shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Art. 24. Notice, Quorum, Convening notices, Powers of attorney and vote.

24.1 The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

24.2 The Board as well as the statutory auditors or, if exceptional circumstances require so, any two Directors acting jointly may convene a General Meeting. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month, if Shareholders representing one-tenth of the capital require it in writing, with an indication of the agenda. One or more Shareholders representing at least one tenth of the subscribed capital may require the entry of one or more items on the agenda of any General Meeting. This request must be addressed to the Company at least 5 (five) days before the relevant General Meeting.

24.3 All the Shares of the Company being in registered form, the convening notices shall be made by registered letters only.

24.4 Each Share is entitled to one vote.

24.5 Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

24.6 However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted in a General Meeting properly convened and constituted in accordance with the Companies Law and any other relevant Luxembourg Laws.

24.7 The nationality of the Company may be changed and the Commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of the Shareholders and bondholders.

24.8 Any amendment affecting the rights of the holders of Shares of any Class of Shares vis-à-vis those of any other Class of Shares shall only be valid if passed in accordance with article 68 of the Companies Law.

24.9 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person who need not be a Shareholder as its proxy in writing whether in original, by telefax, or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed.

24.10 If all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

24.11 The Shareholders may vote in writing (by way of a voting bulletins) on resolutions submitted to the General Meeting provided that the written voting bulletins include (i) the name, first name, address and the signature of the relevant

Shareholder, (ii) the agenda as set forth in the convening notice and (iv) the voting instructions (approval, refusal, abstention) for each point of the agenda. In order to be taken into account, the original voting bulletins must be received by the Company forty-eight (48) hours before the relevant General Meeting.

24.12 The Chairman of the Board presides over the General Meeting. If the Chairman of the Board is not present in person, the Shareholders will elect a chairman pro tempore for the relevant General Meeting. The chairman shall appoint a secretary and the Shareholders shall appoint a scrutineer. The chairman, the secretary and the scrutineer form the General Meeting's bureau.

24.13 The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the bureau of the General Meeting and by any Shareholder who wishes to do so.

24.14 However, in case decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the chairman of the Board or any two other Directors.

Art. 25. General Meetings of Shareholders in a Sub-fund or in a Class of Shares.

25.1 The Shareholders of the Classes of Shares issued in a Sub-fund may hold, at any time, General Meetings to decide on any matters which relate exclusively to that Sub-fund.

25.2 In addition, the Shareholders of any Class of Shares may hold, at any time, General Meetings for any matters which are specific to that Class of Shares.

25.3 The provisions of Article 24 apply to such General Meetings, unless the context otherwise requires.

Art. 26. Auditors.

26.1 The accounting information contained in the annual report of the Company shall be examined by an auditor (réviseur d'entreprises agréé) appointed by the General Meeting of Shareholders and remunerated by the Company.

26.2 The auditor shall fulfil all duties prescribed by the 2007 Law.

Art. 27. Liquidation or merger of Sub-funds or Classes of Shares.

27.1 In the event that, for any reason, the value of the total net assets in any Sub-fund or Class of Shares has decreased to, or has not reached, an amount determined by the Directors to be the minimum level for such Sub-fund or Class of Shares to be operated in an economically efficient manner or in case of a substantial modification in the political, economic or monetary situation (including any situation specific to the real estate market), or as a matter of economic rationalisation, the Directors may decide to redeem all the Shares of the relevant Sub-fund or Class of Shares at the NAV per Share (taking into account projected realisation prices of investments and realisation expenses calculated on the Calculation Date immediately preceding the Dealing Date at which such decision will take effect). The Company will serve a notice to the holders of the relevant Shares prior to the effective date for the compulsory redemption, which will indicate the reasons for and the procedure for the redemption operations. Unless it is otherwise decided in the interests of, or to keep equal treatment between, the Shareholders, the Shareholders of the Sub-fund or Class of Shares concerned may continue to request redemption of their Shares free of charge (but taking into account actual realisation prices of investments and realisation expenses) prior to the date effective for the compulsory redemption.

27.2 Notwithstanding the powers conferred on the Directors by the preceding paragraph, the General Meeting of Shareholders of any Class of Shares or of any Sub-fund will, in any other circumstances, have the power, upon proposal from the Directors, to redeem all the Shares of the relevant Sub-fund or Class of Shares and refund to the Shareholders the NAV of their Shares (taking into account actual realisation prices of investments and realisation expenses) calculated on the Calculation Date immediately preceding the Dealing Date at which such decision will take effect. There will be no quorum requirements for a General Meeting constituted pursuant to this Article 27, which will decide by resolution taken by simple majority of those present or represented and voting at such meeting.

27.3 Assets which may not be distributed to their beneficiaries upon the implementation of the redemption will be deposited with the Custodian for a period of six months thereafter; after such period, the assets will be deposited with the «Caisse de Consignation» on behalf of the persons entitled thereto.

27.4 All redeemed Shares may be cancelled.

27.5 Under the same circumstances as provided by the first paragraph of this Article, the Directors may decide to allocate the assets of any Sub-fund to those of another existing Sub-fund or to another undertaking for collective investment organised under the provisions of the 2007 Law or the 2002 Law or to another sub-fund within such other undertaking for collective investment (the New Sub-fund) and to redesignate the Shares of the Sub-fund concerned as Shares of another Sub-fund (following a split or consolidation, if necessary, and the payment of the amount corresponding to any fractional entitlement to Shareholders). Such decision will be published in the same manner as described in the first paragraph of this article one month before its effectiveness (and, in addition, the publication will contain information in relation to the New Sub-fund), in order to enable Shareholders to request redemption of their Shares, free of charge, during such period.

27.6 Notwithstanding the powers conferred on the Directors by the preceding paragraph, a contribution of the assets and liabilities attributable to any Sub-fund to another Sub-fund within the Company may, in any other circumstances, be decided upon by a General Meeting of the Shareholders of the Sub-fund or Class of Shares concerned for which there

will be no quorum requirements and which will decide upon such an amalgamation by resolution taken by simple majority of those present or represented and voting at such meeting.

27.7 Furthermore, in other circumstances than those described in the first paragraph of this Article, a contribution of the assets and liabilities attributable to any Sub-fund to another undertaking for collective investment referred to in Article 27.5 or to another sub-fund within such other undertaking for collective investment will require a resolution of the Shareholders of the Class of Shares or Sub-fund concerned taken with 50% quorum requirement of the Shares in issue and adopted at a 2/3 majority of the Shares present or represented, except when such an amalgamation is to be implemented with a Luxembourg undertaking for collective investment of the contractual type (fonds commun de placement) or a foreign based undertaking for collective investment, in which case resolutions will be binding only on such Shareholders who have voted in favour of such amalgamation.

Art. 28. Financial year. The financial year of the Company commences on 1 June each year and terminates on 31 May of the following year.

Art. 29. Application of income.

29.1 The General Meeting determines, upon proposal from the Board and within the limits provided by law, how the income from the Sub-fund will be applied with regard to each existing Class of Shares, and may declare, or authorise the Board to declare, distributions.

29.2 For any Class of Shares entitled to distributions, the Board may decide to pay interim dividends in accordance with legal provisions.

29.3 Payments of distributions to owners of registered Shares will be made to such Shareholders at their addresses in the register of Shareholders.

29.4 Distributions may be paid in such a currency and at such a time and place as the Board determines from time to time.

29.5 The Board may decide to distribute bonus stock in lieu of cash dividends under the terms and conditions set forth by the Board.

29.6 Any distribution that has not been claimed within five years of its declaration will be forfeited and revert to the Class(es) of Shares issued in the respective Sub-fund.

29.7 No interest will be paid on a dividend declared by the Company and kept by it at the disposal of its beneficiary.

Title V - Final provisions

Art. 30. Custodian.

30.1 The Company shall enter into a custodian agreement with a bank or savings institution which shall satisfy the requirements of the 2007 Law (the Custodian) who shall assume towards the Company and its Shareholders the responsibilities provided by the 2007 Law. The fees payable to the Custodian will be determined in the custodian agreement.

30.2 In the event of the Custodian desiring to retire, the Board shall within two months appoint another financial institution to act as custodian and upon doing so the Directors shall appoint such institution to be custodian in place of the retiring Custodian. The Directors shall have power to terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed in accordance with this provision to act in place thereof.

Art. 31. Investment adviser.

31.1 The Company shall enter into an investment advisory agreement with a Fidelity entity (the Fidelity Entity), under which agreement such Fidelity Entity will advise the Company on the portfolio investments of the Company.

31.2 In the event of the non-conclusion or termination of the investment advisory agreement, the Company will at the request of the relevant Fidelity Entity change its name forthwith to a name not resembling the one specified in Article 1, specifically not including the word «Fidelity» or any similar part thereof.

31.3 The investment advisory agreement shall contain provisions governing its amendment and termination.

31.4 This Article 31 may not be amended or repealed, except by the affirmative vote of not less than two-thirds of the Shares of the Company present or represented at a General Meeting called for such purpose at which the holders of not less than two-thirds of the outstanding Shares are present or represented and voting.

Art. 32. Winding up.

32.1 The Company may at any time be dissolved by a resolution of the General Meeting, subject to the quorum and majority requirements for amendment to these Articles.

32.2 If the assets of the Company fall below two-thirds of the minimum capital indicated in Article 5, the question of the dissolution of the Company will be referred to the General Meeting by the Board. The General Meeting, for which no quorum will be required, will decide by simple majority of the votes of the Shares represented at the General Meeting.

32.3 The question of the dissolution of the Company will further be referred to the General Meeting whenever the share capital falls below one-fourth of the minimum capital set by Article 5; in such event, the General Meeting will be

held without any voting quorum requirements and the dissolution may be decided by Shareholders holding one-quarter of the votes of the Shares represented at the meeting.

32.4 The meeting must be convened so that it is held within a period of forty days from the ascertainment that the net assets of the Company have fallen below two-thirds or one-quarter of the legal minimum, as the case may be.

32.5 In the event of dissolution of the Company liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of Shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

32.6 The decision to dissolve the Company will be published in the Mémorial and two newspapers with adequate circulation, one of which must be a Luxembourg newspaper.

32.7 The liquidator(s) will realise each Sub-fund's assets in the best interests of the Shareholders and apportion the proceeds of the liquidation, after deduction of liquidation costs, amongst the Shareholders of the relevant Sub-fund according to their respective pro rata.

32.8 Any amounts unclaimed by the Shareholders at the closing of the liquidation of the Company will be deposited with the Caisse de Consignation in Luxembourg for a duration of thirty (30) years. If amounts deposited remain unclaimed beyond the prescribed time limit, they shall be forfeited.

Art. 33. Applicable law.

33.1 All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 2007 Law and the Companies Law in accordance with Article 1.2 hereof.

Subscription and Payment

All shares have been subscribed as follows:

FIDELITY INTERNATIONAL LIMITED, three hundred and ten shares	310
Total: three hundred and ten shares	<u>310</u>

All shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) is at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

The valuation certificate and the confirmation by the shareholder, after having been initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 May 2008.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 7,000.-.

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the shareholders representing the entire subscribed capital of the Company have herewith adopted the following resolutions:

(1) the number of managers is set at 4 (four). The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

- Mrs. Alexandra Guyatt, born on February 16, 1964 in Saltburn-by-the Sea, Yorkshire, England and whose address is at 5, rue Bell L-7432 Gosseldange, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. Claude Hellers born on 27 June 1967 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and whose address is at 30, Remeschter L-5482 Wormeldange, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. Marc Wathelet born on 27 November 1967 in Liège, Belgium and whose address is at 14, La Pièce, B-1467 Etalle, Belgium; and

- FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., a public limited liability company (société anonyme), incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at Kansallis House, place de l'Etoile BP 2174/L-1021 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 29.112, represented by Mr. Claude Hellers, prenamed, as permanent representative.

(2) the registered office is established at Kansallis House, place de l'Etoile, BP 2174/L-1021 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

(3) PricewaterhouseCoopers is appointed as external auditor of the Company; and

(4) the term of office of the external auditor shall end at the close of the annual General Meeting to be held in 2008.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le deux juillet.

Par-devant Maître Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

FIDELITY INTERNATIONAL LIMITED, une société de droit des Bermudes, avec siège social à Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke, HM19, Bermudes, enregistrée sous le numéro d'enregistrement EC01462,

représentée par Madame Alexandra Guyatt, résident à 5, rue Bell L-7432 Gosseldange, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte notarié pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant en sa qualité de représentant, a requis le notaire instrumentaire de dresser les Statuts d'une société qu'il a arrêtés comme suit:

Préambule - Définitions

Dans les présents statuts (les Statuts), les mots et expressions suivants ont la signification qui leur est donnée ci-dessous. Les termes définis qui ne sont pas définis dans les présents Statuts ont la signification qui leur est donnée dans le prospectus de la Société (telle que définie à l'Article 1^{er}), tel que modifié ou complété le cas échéant (le Prospectus). Les mots employés au singulier incluent le pluriel et vice-versa, les mots employés à un genre incluent tous les genres et les références à une personne seront compris comme impliquant toute personne physique, firme, société, gouvernement, état ou agence d'état, autorité locale ou municipale ou organe gouvernemental ou toute société mixte, association ou partenariat (ayant ou non une personnalité juridique distincte).

Actif Immobilier a la signification attribuée à ce terme dans le Prospectus.

Actionnaire signifie un détenteur d'Actions nominatives.

Actions signifie les actions de la Société qui peuvent être émises au titre d'un Compartiment conformément aux Statuts.

Administrateurs signifie les membres du conseil d'administration de la Société.

Bulletin de Souscription signifie le formulaire de souscription de la Société signé par chaque investisseur en vertu duquel l'investisseur s'engage à souscrire des actions d'un Compartiment déterminé.

Catégorie d'Actions signifie toute catégorie d'actions d'un Compartiment particulier.

Compartiment signifie tout compartiment créé par la Société conformément aux dispositions des présents Statuts, et toute référence à un ou plusieurs compartiments inclut également, à moins que le contexte ne le requiert autrement, une référence à une ou plusieurs Sociétés Holdings dans lesquelles un ou plusieurs Compartiment(s) détien(n)ent un intérêt.

Date de Calcul signifie telle date de chaque mois, telle que définie dans le Prospectus, à laquelle l'Agent d'Administration Centrale, sous le contrôle des Administrateurs, calculera et publiera la VNI de chaque Compartiment.

Date(s) d'Evaluation signifie telle date de chaque mois, telle que définie dans le Prospectus, à laquelle la valeur des investissements de la Société est déterminée.

Date de Transaction signifie telle date de chaque mois, telle que définie dans le Prospectus, à laquelle des Engagements peuvent être acceptés, et des Actions émises, rachetées ou converties par les Administrateurs.

Date Initiale de Transaction signifie le premier jour où les Engagements des investisseurs sont appelés à leur Prix Initial d'Emission en rapport avec un Compartiment particulier.

Détenteur 5% signifie toute personne, société ou autre entité qui, en tant que détenteur légal ou bénéficiaire possède plus de cinq pour cent des Actions existantes de la Société. Le terme Détenteur 5% tel qu'utilisé dans les présents Statuts n'inclut pas les entités du groupe Fidelity ou les courtiers qui acquièrent les Actions en vue de leur distribution dans le cadre d'une émission d'Actions par la Société.

Engagement signifie le montant de capital qu'un investisseur s'engage à investir dans un Compartiment.

Euro ou € signifie la devise des états membres de l'Union Européenne qui ont adopté la monnaie unique conformément au Traité établissant les Communautés Européennes (signé à Rome le 25 mars 1957), tel que modifiée par le Traité sur l'Union Européenne (signé à Maastricht le 7 février 1992).

Expert Indépendant signifie tout expert indépendant de la Société nommé par les Administrateurs pour déterminer la Valeur de Marché de l'Actif Immobilier détenu par chaque Compartiment (y compris toute société tierce engagée pour superviser et revoir le travail d'autres experts indépendants) et agréé par l'autorité luxembourgeoise de supervision.

FS signifie un fonds d'investissement spécialisé conformément à la Loi de 2007.

Fonds Immobilier a la signification attribuée à ce terme dans le Prospectus.

IFRS signifie les normes comptables internationales élaborées par le International Accounting Standards Board.

Investissement Immobilier a la signification attribuée à ce terme dans le Prospectus.

Jour Ouvrable signifie tout jour au cours duquel les banques sont généralement ouvertes à Luxembourg (hors samedis, dimanches et jours fériés).

Loi de 2002 signifie la loi modifiée du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

Loi de 2007 signifie la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

Loi Luxembourgeoise signifie les lois et règlements du Grand-Duché de Luxembourg applicables.

Prix Initial d'Emission signifie le prix auquel les Actions de chaque Compartiment sont émises à la Date Initiale de Transaction de ce Compartiment.

Valeur de Marché a la signification attribuée à ce terme dans le Prospectus.

VNI signifie la valeur nette d'inventaire du Compartiment concerné (ou, si le contexte le requiert, de la Catégorie d'Actions concernée de ce Compartiment), telle que déterminée conformément aux présents Statuts.

VNI d'Achat a la signification attribuée à ce terme dans le Prospectus.

VNI d'Achat par Action signifie la VNI d'Achat par Action du Compartiment concerné au moment pertinent divisé par le nombre d'Actions de ce Compartiment émises à ce moment.

VNI de Vente a la signification attribuée à ce terme dans le Prospectus.

VNI de Vente par Action signifie la VNI de Vente du Compartiment concerné au moment pertinent divisée par le nombre d'Actions de ce Compartiment émises à ce moment.

VNI Moyenne par Action signifie la moyenne de la VNI d'Achat et de la VNI de Vente au moment pertinent divisée par le nombre d'Actions du Compartiment concerné émises à ce moment.

VNI par Action signifie la VNI du Compartiment concerné (ou, si le contexte le requiert, de la Catégorie d'Actions concernée de ce Compartiment) au moment pertinent divisée par le nombre d'Actions de ce Compartiment (ou de cette Catégorie d'Actions) émises à ce moment.

Titre I^{er} - Forme, Dénomination, Siège social, Durée et Objet social

Art. 1^{er}. Forme et dénomination.

1.1 Il est établi, parmi les souscripteurs et toutes autres personnes qui peuvent devenir détenteurs d'Actions émises ci-après, une société d'investissement à capital variable sous la forme d'une société anonyme sous la dénomination FIDELITY INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND (la Société).

1.2 La Société est régie par la Loi de 2007 et par la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés) (étant entendu que, en cas de conflits entre la Loi sur les Sociétés et la Loi de 2007, la Loi de 2007 prévaut) ainsi que par les présents Statuts.

1.3 La Société peut avoir un Actionnaire (l'Associé Unique) ou plusieurs Actionnaires. La Société ne sera pas dissoute par le décès, la suspension des droits civils, l'insolvabilité, la liquidation ou la faillite de l'Associé Unique.

1.4 Toute référence aux Actionnaires dans les Statuts est une référence à l'Associé Unique de la Société si la Société n'a qu'un seul actionnaire.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par une résolution du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration).

2.2 Le Conseil d'Administration a également le droit de créer des succursales, bureaux, centres administratifs et agences en tous lieux qu'il juge appropriés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

2.3 Lorsque des développements ou événements politiques ou militaires extraordinaires de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et des personnes à l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être provisoirement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise nonobstant le transfert temporaire de son siège social.

Art. 3. Durée de la société.

3.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée. La Société peut être dissoute par une résolution des Actionnaires adoptée de la manière requise pour les modifications, conformément à l'article 24.

Art. 4. Objet social.

4.1 L'objet exclusif de la Société est l'investissement des fonds à sa disposition dans (i) des Investissements Immobiliers et autres actifs immobiliers, directement par la Société ou indirectement par l'intermédiaire d'une ou plusieurs Sociétés Holding, et (ii) tous autres investissements autorisés sous la Loi de 2007, dans le but de répartir les risques d'investissement et d'offrir à ses Actionnaires les bénéfices de la gestion de ses actifs.

4.2 La Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations qu'elle juge utiles pour l'accomplissement et la mise en œuvre de son objet social au sens le plus large autorisé par la Loi de 2007.

Titre II - Capital social, Actions, Valeur nette d'inventaire

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est représenté par des Actions entièrement libérées sans valeur nominale et est à tout moment égal au total des actifs nets de la Société conformément à l'article 11.

5.2 Le capital social doit atteindre un million deux cent cinquante mille Euros (EUR 1.250.000,-) dans les douze mois à compter de la date à laquelle la Société a été inscrite en tant que FIS sur la liste officielle des organismes de placement collectif (OPC) luxembourgeois, et ne peut plus ensuite être inférieur à ce montant.

5.3 Le capital social initial de la Société s'élevait à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) Actions entièrement libérées sans valeur nominale, émises dans le Compartiment PAN-EUROPEAN REAL ESTATE.

5.4 Le Conseil d'Administration peut à tout moment émettre des Catégories d'Actions différentes qui peuvent varier, entre autres, quant à la structure de frais, aux procédures de souscription et/ou de rachat, aux investissements minimums et/ou aux seuils de détention minimums, aux types d'investisseurs cibles et à la politique de distribution applicables.

5.5 La Société est constituée sous forme de structure à Compartiments multiples et le Conseil d'Administration établira un portefeuille d'actifs distinct qui représente un Compartiment tel que défini par l'article 71 de la Loi 2007 et qui est établi pour une ou plusieurs Catégories d'Actions du type décrit à l'article 6. Chaque Compartiment sera investi conformément à l'objectif et la politique d'investissement applicables à ce Compartiment. L'objectif et la politique d'investissement, ainsi que le profil de risque et autres caractéristiques de chaque Compartiment, sont décrits dans le Prospectus. Chaque Compartiment peut avoir son propre financement, ses Catégories d'Actions, sa politique d'investissement, ses bénéfices, dépenses et pertes, sa politique de distribution ou autres caractéristiques spécifiques.

5.6 Au sein d'un Compartiment, le Conseil d'Administration peut à tout moment décider d'émettre une ou plusieurs Catégories d'Actions dont les actifs seront investis en commun mais soumis à différentes structures de frais, distribution, cibles de marché, devises ou autres caractéristiques spécifiques. Une VNI par Action distincte, qui peut varier en raison de ces facteurs variables, sera calculée pour chaque Catégorie d'Actions.

5.7 La Société peut créer des Catégories d'Actions supplémentaires dont les caractéristiques peuvent différer des Catégories d'Actions existantes et des Compartiments supplémentaires dont les objectifs d'investissement peuvent différer de ceux des Compartiments existants. Dès la création de nouveaux Compartiments ou Catégories d'Actions, le Prospectus sera mis à jour, le cas échéant.

5.8 La Société est une entité juridique unique. Toutefois, les droits de l'Actionnaire et des créanciers relatifs à un Compartiment ou découlant de la création, du fonctionnement et de la liquidation d'un Compartiment sont limités aux actifs de ce Compartiment. Les actifs d'un Compartiment sont exclusivement dédiés à la satisfaction des droits des Actionnaires relatifs à ce Compartiment et des droits des créanciers dont les créances sont nées relativement à la création, au fonctionnement et à la liquidation de ce Compartiment, et il n'y aura pas de responsabilité conjointe entre les Compartiments, par dérogation à l'article 2093 du Code Civil luxembourgeois.

5.9 Le Conseil d'Administration peut créer chaque Compartiment pour une durée indéterminée ou déterminée; dans ce dernier cas, le Conseil d'Administration peut, à l'expiration de la durée initiale, étendre la durée de ce Compartiment une ou plusieurs fois. Au terme de la durée d'un Compartiment, la Société doit racheter toutes les Actions dans la(les) Catégorie(s) d'Actions de ce Compartiment, conformément à l'article 8, nonobstant les dispositions de l'article 23. A chaque extension de la durée d'un Compartiment, les détenteurs d'Actions nominatives sont dûment avertis par écrit, par un avis envoyé à leur adresse telle qu'enregistrée dans le registre des Actionnaires de la Société. Le Prospectus indique si un Compartiment est créé pour une durée indéterminée ou, alternativement, sa durée et, si applicable, toute extension de sa durée.

5.10 Pour la détermination du capital social de la Société, les actifs nets attribuables à chaque Catégorie d'Actions seront, s'ils ne sont pas encore libellés en Euros, convertis en Euros. Le capital social de la Société est équivalent à la valeur totale des actifs nets de toutes les Catégories d'Actions.

Art. 6. Forme des actions.

6.1 Les Actions de la Société sont sous forme nominative et resteront nominatives.

6.2 Toutes les Actions nominatives émises de la Société sont enregistrées dans le registre des Actionnaires qui est conservé par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société, et ce registre contient le nom de chaque détenteur d'Actions nominatives, sa résidence ou domicile élu tel qu'indiqué à la Société, le nombre d'Actions nominatives qu'il détient et le montant libéré de chaque Action.

6.3 Un registre des Actions est conservé au siège social par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société, et où il est disponible pour inspection par tout Actionnaire. Ce registre indique le nom de chaque Actionnaire, son domicile ou domicile élu, le nombre d'Actions qu'il détient, les montants libérés de chaque Action et le transfert d'Actions et les dates des ces transferts. La détention des Actions est établie par l'inscription dans ce registre.

6.4 La Société n'émet pas de certificats pour cette inscription, mais chaque Actionnaire reçoit une confirmation écrite de son actionnariat.

6.5 Les Actionnaires fournissent à la Société une adresse à laquelle toutes les convocations et annonces peuvent être envoyées. Cette adresse sera également inscrite dans le registre des Actionnaires.

6.6 Au cas où un Actionnaire ne fournit pas d'adresse, la Société peut autoriser l'inscription d'une note à cet effet dans le registre des Actionnaires et l'adresse de l'Actionnaire sera réputée être le siège social de la Société, ou toute autre adresse inscrite par la Société dans le registre des Actionnaires, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit fournie à la Société par cet Actionnaire. Un Actionnaire peut à tout moment modifier l'adresse inscrite au registre des Actionnaires au moyen d'une notification écrite au siège social de la Société, ou à toute autre adresse indiquée par la Société.

6.7 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si une ou plusieurs Actions sont détenues conjointement ou si la propriété de cette(s) Action(s) est contestée, toutes les personnes réclamant un droit sur cette(s) Action(s) nommeront un seul mandataire pour représenter cet actionnariat dans les transactions avec la Société. A défaut de nommer un tel mandataire, tous droits liés à cette(s) Action(s) seront suspendu. La même règle est applicable en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-proprétaire ou entre un gageur et un gagiste. En outre, dans le cas d'Actionnaires conjoints, la Société se réserve le droit, à son entière discrétion, de payer tous produits de rachats, dividendes ou autres paiements uniquement au premier détenteur, que la Société considère comme étant le représentant de tous les détenteurs conjoints, ou à tous les Actionnaires ensemble.

6.8 La Société peut décider d'émettre des fractions d'Actions. Ces fractions d'Actions ne confèrent pas de droit de vote, sauf dans le cas où leur nombre est tel qu'elles représentent une Action entière, mais donnent le droit de participer de façon proportionnelle aux actifs nets imputables de la Catégorie d'Actions concernée.

6.9 Les paiements de dividendes, s'il y a lieu, seront effectués aux Actionnaires de la manière prévue par le Conseil d'Administration.

Art. 7. Emission d'actions.

7.1 Le Conseil d'Administration est autorisé, sans limitation, à émettre des Actions entièrement libérées à tout moment conformément à l'article 11 à un prix basé sur la VNI par Action calculée à la Date de Calcul précédant immédiatement la Date de Transaction sans réserver aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription des Actions à émettre. Aucune Action ne sera émise durant une période pendant laquelle le calcul de la VNI par Action du Compartiment et de la Catégorie d'Actions concernés est suspendu conformément aux dispositions de l'article 12.

7.2 Pour l'émission de nouvelles Actions, le Conseil d'Administration peut déléguer à tout Administrateur ou mandataire de la Société dûment autorisé ou à toute autre personne dûment autorisée la tâche d'accepter les souscriptions pour, recevoir le paiement de et délivrer ces Actions.

7.3 Le Conseil d'Administration peut imposer des restrictions quant à la fréquence à laquelle les Actions sont émises. Le Conseil d'Administration peut, en particulier, décider que les Actions sont uniquement émises pendant une ou plusieurs périodes de souscription ou à toute autre périodicité prévue dans le Prospectus.

7.4 Le Conseil d'Administration peut imposer des conditions sur l'émission d'Actions (y compris, sans limitation, la signature des documents de souscription et la fourniture des informations que le Conseil d'Administration juge appropriées) et peut fixer un seuil de souscription minimum et/ou un Engagement ou un montant de détention minimum. Le Conseil d'Administration peut également, dans le cadre d'un Compartiment et/ou d'une Catégorie d'Actions donné, percevoir des frais de souscription et a le droit de renoncer partiellement ou totalement à ces frais de souscription. Les conditions auxquelles l'émission d'Actions peut être soumise seront détaillées dans le Prospectus.

7.5 Les Actionnaires potentiels peuvent s'engager à souscrire aux Actions des Compartiments et Catégories d'Actions en signant le Bulletin de Souscription à la ou aux date(s) ou période(s) déterminée(s) par le Conseil d'Administration et commençant au Jour Initial de Transaction précisé pour chaque Compartiment et/ou Catégorie d'Actions et plus amplement décrit dans le Prospectus.

7.6 Le Bulletin de Souscription indique l'Engagement de chaque investisseur potentiel. La Société peut rejeter tout Bulletin de Souscription en tout ou en partie, et le Conseil d'Administrateur peut, le cas échéant, à tout moment et à son entière discrétion, de plein droit et sans préavis, interrompre l'émission et la vente d'Actions de toute Catégorie d'Actions dans un ou plusieurs Compartiments. Une fois accepté par le Conseil d'Administration ou son mandataire valablement désigné, les Engagements sont irrévocables.

7.7 Les paiements pour souscription d'Actions sont effectués en tout ou en partie lors d'une ou plusieurs Dates de Transaction auxquelles l'Engagement de l'investisseur sera appelé contre émission d'Actions du Compartiment et de la Catégorie d'Actions concernés et conformément aux termes et conditions déterminés par le Conseil d'Administration et indiqués et plus amplement décrits dans le Prospectus. Les modes de paiement relatifs à ces souscriptions seront déterminés par le Conseil d'Administration et plus amplement décrits dans le Prospectus.

7.8 Après la Date Initiale de Transaction, les Actions seront émises à la VNI de Vente par Action (moyennant une procédure de Matching des Ordres telle que définie et décrite dans le Prospectus) de la Catégorie d'Actions et du Compartiment concernés, calculée à la Date de Calcul précédant immédiatement la Date de Transaction concernée. Les Actions de chaque Catégorie d'Actions émises à la Date de Transaction Initiale seront offertes au Prix Initial d'Emission.

7.9 La Société peut consentir à émettre des Actions en paiement d'un apport en numéraire d'actifs, conformément à la législation luxembourgeoise, en particulier conformément à l'obligation de remettre un rapport d'évaluation d'un réviseur d'entreprises agréé, et à condition que ces actifs soient conformes aux objectifs et politiques d'investissement du Compartiment concerné. Tous les frais relatifs à l'apport en numéraire sont supportés par l'Actionnaire acquérant les Actions de cette manière.

7.10 Le défaut d'un investisseur ou Actionnaire d'effectuer, dans le délai spécifique déterminé par le Conseil d'Administration, tout paiement requis ou certains autres paiements, conformément aux termes et conditions de son Engagement, donne droit à la Société de mettre à charge de l'investisseur ou Actionnaire concerné les pénalités déterminées par le Conseil d'Administration et détaillées dans le Prospectus, à moins que le Conseil d'Administration renonce, à son entière discrétion, à ces pénalités.

7.11 La Société peut, au cours de ses activités de vente et à son entière discrétion, cesser d'émettre des Actions et suspendre ou limiter, conformément à l'article 12, leur vente à des personnes physiques ou morales dans des pays ou régions particuliers, pour des périodes spécifiques ou de façon permanente.

Art. 8. Rachat d'actions.

8.1 En ce qui concerne le(s) Compartiment(s) créé(s) pour une durée illimitée, tout Actionnaire peut demander le rachat de tout ou partie de ses Actions par la Société, à une fréquence, aux conditions et conformément aux procédures établies par le Conseil d'Administration dans le Prospectus et dans les limites prévues par la loi et par les présents Statuts. En ce qui concerne le(s) Compartiment(s) créé(s) pour une durée limitée, des stratégies de sortie spécifiques seront déterminées par le Conseil d'Administration conformément au Prospectus.

8.2 Selon les dispositions de l'article 12, le prix de rachat par Action sera payé dans une période déterminée par le Conseil d'Administration.

8.3 Le prix de rachat par Action pour les Actions d'une Catégorie d'Actions d'un Compartiment particulier correspond à la VNI d'Achat par Action de la Catégorie d'Actions concernée (moins une commission de rachat, si applicable) calculée à la Date de Calcul précédant immédiatement la Date de Transaction concernée, sauf lorsque la demande de rachat peut être satisfaite par le biais d'un Matching des Ordres (tel que cette procédure est définie et décrite dans le Prospectus), auquel cas le prix de rachat peut varier de la VNI d'Achat, telle que détaillée plus amplement dans le Prospectus. Des frais supplémentaires peuvent être encourus si des distributeurs et agents de paiement sont impliqués dans une transaction. Le prix de rachat concerné peut être arrondi à l'unité supérieure ou inférieure la plus proche de la devise dans laquelle il doit être payé, tel que déterminé par le Conseil d'Administration.

8.4 Un processus déterminé par le Conseil d'Administration et décrit dans le Prospectus régit la chronologie du rachat des Actions dans un Compartiment.

8.5 Dans le cas d'une demande de rachat ou d'une demande de transfert qui, si elle est acceptée par la Société, laisserait l'Actionnaire concerné avec une détention d'Actions pour un montant inférieur au montant fixé comme montant de détention minimum pour la Catégorie d'Actions concernée, tel que ce montant est détaillé dans le Prospectus et fixé par le Conseil d'Administration, les Administrateurs peuvent procéder au rachat forcé des Actions toujours détenues au moment où ils rachètent les Actions faisant l'objet de la demande de rachat ou enregistrer les Actions faisant l'objet de la demande de transfert. Les Administrateurs peuvent renoncer à cette obligation à leur absolue discrétion.

8.6 La Société peut effectuer le paiement du prix de rachat dû à un Actionnaire in specie en allouant à cet Actionnaire des actifs du portefeuille établi en rapport avec la(les) Catégorie(s) d'Actions équivalant à la valeur des Actions à racheter (calculée de la manière décrite à l'article 11) à la Date de Transaction ou au moment d'évaluation où le prix de rachat est calculé si la Société détermine qu'une telle transaction ne nuira pas aux intérêts des Actionnaires restants du Compartiment concerné. La nature et le type d'actifs à transférer dans ce cas seront déterminés sur base équitable et raisonnable et sans préjudicier les intérêts des autres Actionnaires de la Catégorie d'Actions donnée. L'évaluation utilisée sera confirmée par un rapport spécial du Réviseur de la Société. Les coûts de ces transferts sont supportés par l'acquéreur.

8.7 Toutes les Actions rachetées seront annulées.

8.8 Toutes les demandes de rachat d'Actions sont irrévocables.

Art. 9. Conversion d'actions.

9.1 Sous réserve à chaque fois de l'approbation du Conseil d'Administration (qui peut être refusée à l'entière discrétion du Conseil d'Administration), un Actionnaire peut convertir tout ou partie des Actions qu'il détient dans une Catégorie particulière d'un Compartiment en Actions de la Catégorie d'Actions correspondante d'un autre Compartiment ou autoriser les conversions d'Actions d'une Catégorie d'Actions d'un Compartiment en Actions d'une autre Catégorie d'Actions du même ou d'un autre Compartiment.

9.2 Une demande de conversion sera considérée comme une demande de rachat des Actions détenues par l'Actionnaire et une demande d'acquisition (émission) simultanée des Actions à acquérir. Le ratio de conversion sera calculé sur base de la politique de calcul de conversion (la Politique de Calcul de Conversion) fixée dans le Prospectus. Le Conseil d'Administration peut modifier la Politique de Calcul de Conversion et avertira les Actionnaires de tout changement substantiel. Une commission de conversion peut être encourue. Des frais supplémentaires peuvent être occasionnés si des distributeurs et agents payeurs sont impliqués dans une transaction. Les prix de la conversion peuvent être arrondis à l'unité supérieure ou inférieure de la devise dans laquelle ils doivent être payés, tel que déterminé par le Conseil

d'Administration. Le Conseil d'Administration peut déterminer que les soldes résultant des conversions inférieurs à un montant raisonnable, à fixer par le Conseil d'Administration, ne seront pas payés aux Actionnaires.

9.3 En général, la composante de rachat et la composante d'acquisition de la demande de conversion sont calculées sur base des valeurs à la même Date de Transaction. S'il existe différents délais d'acceptation des demandes pour les Compartiments en question, le calcul peut varier de la prédite règle, en particulier en fonction des canaux de distribution. En particulier:

- la composante de vente peut être calculée conformément aux règles générales applicables au rachat d'Actions (qui peuvent être antérieures aux règles générales applicables à l'émission d'Actions), tandis que la composante d'acquisition serait calculée conformément aux règles générales (plus récentes) sur l'émission d'Actions; ou

- la composante de vente est calculée à un moment ultérieur par rapport règles générales sur le rachat d'Actions en même temps que la composante d'acquisition calculée conformément aux règles plus récentes (par rapport à la composante de vente) sur l'émission d'Actions.

9.4 Des conversions peuvent uniquement être effectuées si, à ce moment, le rachat des Actions à convertir et l'émission des Actions à acquérir sont simultanément possibles; il n'y aura pas d'exécution partielle de la demande à moins que la possibilité d'émettre les Actions à acquérir s'éteigne après que les Actions à convertir aient été rachetées.

9.5 Toutes les demandes de conversion d'Actions sont irrévocables.

9.6 Si en conséquence d'une demande de conversion, le nombre ou la valeur des Actions détenues par un Actionnaire dans une Catégorie d'Actions tombe sous le nombre ou la valeur minimum déterminés à ce moment - si les droits prévus dans cette phrase sont applicables - par le Conseil d'Administration dans le Prospectus, la Société peut décider de traiter la composante d'acquisition de la demande de conversion comme une demande de rachat de toutes les Actions de l'Actionnaire dans la Catégorie d'Actions donnée; la part d'acquisition de la demande de conversion restera inaffectée par tout rachat supplémentaire d'Actions.

9.7 Les Actions qui sont converties en Actions d'une autre Catégorie d'Actions seront annulées.

Art. 10. Restrictions à la propriété d'actions.

10.1 La Société peut restreindre ou empêcher la propriété d'Actions de la Société par un Détenteur 5% ou toute autre personne physique ou morale si, de l'avis de la Société, une telle possession peut être préjudiciable à la Société, si elle peut mettre la Société dans une situation illégale vis-à-vis de la réglementation ou de la législation luxembourgeoise ou étrangère, ou si en conséquence de cela, la Société peut être exposée à des conséquences fiscales ou autres financières qu'elle n'aurait pas subies autrement (ce Détenteur 5% ou autres personnes physiques ou morales sont à déterminer par le Conseil d'Administration et sont désignées dans les présents Statuts comme des personnes prohibées). Un Détenteur 5% sera considéré comme une personne prohibée uniquement pour la portion des Actions dont il est détenteur légal ou bénéficiaire économique excédant 5% des Actions de la Société. En ce qui concerne les Catégories d'Actions réservées aux investisseurs institutionnels, tout investisseur qui ne se qualifie pas d'investisseur institutionnel est une personne prohibée.

10.2 A telles fins, la Société peut:

(a) refuser d'émettre toutes Actions et refuser d'enregistrer tout transfert d'Actions, lorsqu'un tel enregistrement ou transfert entraînerait qu'une personne prohibée devienne le propriétaire ou le bénéficiaire économique de ces Actions (étant entendu que la Société ne refusera pas d'enregistrer tout transfert d'Actions effectué sur le marché);

(b) à tout moment, demander à toute personne dont le nom est inscrit dans le registre des Actionnaires ou qui tente d'y enregistrer un transfert d'Actions, de lui fournir toute information, accompagnée d'une déclaration sous serment, qu'elle considère nécessaire pour déterminer si le bénéficiaire économique de telles Actions est une personne prohibée, ou si une personne prohibée deviendrait bénéficiaire économique de ces Actions suite à cet enregistrement.

10.3 S'il apparaît qu'un Actionnaire de la Société est une personne prohibée, la Société aura le droit, à son entière discrétion:

(a) de refuser d'accepter le vote de la personne exclue à l'Assemblée Générale, et/ou

(b) de retenir tous dividendes payés ou autres sommes distribuées en relation avec les Actions détenues par la personne prohibée; et/ou

(c) de donner instruction à la personne prohibée de vendre ses Actions et d'apporter à la Société la preuve que cette vente a été effectuée dans les trente (30) jours de l'envoi de l'avis concerné; et/ou

(d) de procéder au rachat forcé de toutes les Actions détenues par la personne prohibée à un prix basé sur la dernière VNI, moins une pénalité égale, à l'entière discrétion du Conseil d'Administration, soit (i) à 20% du prix applicable ou (ii) aux frais exposés par la Société en conséquence de la détention d'Actions par la personne prohibée (y compris les frais liés au rachat forcé).

Pour autant que de besoin, il est précisé que, dans le cas d'un Détenteur 5%, la Société pourra uniquement entreprendre toute action prévue par cet article 10.3 pour la portion des Actions dont il est détenteur légal ou bénéficiaire économique excédant 5% d'Actions existantes de la Société.

10.4 L'exercice des pouvoirs de la Société conformément au présent article ne peut en aucun cas être mis en question ou déclaré nul sur base du fait que la propriété d'Actions n'était pas prouvée à suffisance ou que la propriété réelle

d'Actions ne correspondait pas aux présomptions faites par la Société à la date de la notification d'achat, à condition que la Société ait exercé les pouvoirs en question de bonne foi.

10.5 Les entités Fidelity ne sont pas des personnes prohibées au sens des présents Statuts.

Art. 11. Calcul de la VNI par Action.

11.1 La VNI par Action de chaque Catégorie d'Actions dans chaque Compartiment sera calculée par l'agent d'administration centrale sous la responsabilité du Conseil d'Administration à chaque Date de Calcul, basée sur les valeurs de chaque actif détenu par le Compartiment concerné à la Date d'Evaluation précédente, conformément à la législation luxembourgeoise et aux normes IFRS, soumises aux ajustements obligations fiscales différées et les frais d'acquisition de biens immobiliers et à tout autre ajustement destiné à assurer que les investisseurs soient traités de façon équitable.

11.2 Les actifs nets de la Société sont à tout moment équivalents au total des actifs nets des différents Compartiments.

11.3 La VNI par Action, VNI d'Achat par Action et VNI de Vente par Action de chaque catégorie d'Actions de chaque Compartiment sera exprimée dans la devise de référence de ce Compartiment telle que spécifiée dans le Prospectus. La valeur des actifs et passifs non exprimée dans la devise de référence de ce Compartiment, sera convertie en devise de référence de ce Compartiment au taux de change déterminé à la Date d'Evaluation concernée de bonne foi en vertu des procédures établies par le Conseil d'Administration.

11.4 Pour le calcul de la VNI par Action, les recettes et dépenses sont traitées de manière cumulée quotidiennement.

11.5 La VNI par Action de chaque Catégorie d'Actions au sein de chaque Compartiment est déterminée à chaque Date de Calcul en divisant (i) les actifs nets de ce Compartiment attribuables à cette Catégorie d'Actions, étant la valeur de la part des actifs bruts de ce Compartiment moins la part des passifs du Compartiment attribuable à cette catégorie d'Actions à la Date d'Evaluation, par (ii) le nombre d'Actions de cette Catégorie d'Actions en circulation à cette date, conformément aux règles d'évaluation présentées ci-dessous.

11.6 Les comptes des Sociétés Holdings de la Société seront consolidés avec les comptes de la Société, en conséquence de quoi les actifs et passifs sous-jacents seront évalués selon les règles d'évaluation décrites ci-dessous.

11.7 Le total des actifs nets de la Société résultera de la différence entre les actifs bruts (incluant la Valeur de Marché de l'Actif Immobilier détenu par la Société et ses Sociétés Holding) et les obligations de la Société basées sur des comptes consolidés préparés conformément aux normes IFRS, étant entendu que:

(a) le capital et les intérêts attribuables aux Actionnaires dérivant de ces considérations financières seront ajustés pour prendre en compte la valeur équitable (c'est-à-dire actualisée) des passifs d'impôt différés (calculés sous les normes IFRS sur une base non actualisée) tels que déterminés par le Conseil d'Administration de la Société conformément à ses règles internes; et

(b) les coûts d'acquisitions d'Actifs Immobiliers seront amortis sur une période de cinq ans plutôt qu'amortis intégralement lorsqu'ils sont occasionnés.

11.8 Le prix de souscription et de rachat des différentes Catégories d'Actions peut différer au sein de chaque Compartiment, à cause de la structure de frais, de traitement des coûts de transaction et/ou de la politique de distribution de chaque Catégorie d'Actions.

11.9 Les actifs de la Société comprennent:

(a) tous les investissements enregistrés au nom de la Société ou de ses Sociétés Holding;

(b) toutes les espèces en caisse ou en dépôt, y compris les intérêts échus;

(c) tous les effets, billets à vue et comptes à recevoir (y compris le résultat de la vente de propriétés, de droits de propriété, de titres ou de tous autres actifs vendus mais non encore délivrés);

(d) toutes les obligations, billets à terme, certificats de dépôts, actions, titres, reconnaissance, obligation sans garantie, droits de souscription, warrants, options et autres titres, instruments financiers et actifs similaires détenus ou contractés par la Société;

(e) tous les dividendes en espèce ou en nature pouvant être perçus par la Société pour autant que ces informations soient raisonnablement disponibles par la Société et ou par le Dépositaire (tel que défini dans l'Article 30);

(f) tous les loyers échus relatifs à des biens immobiliers ou intérêts échus ou courus sur les actifs portant intérêt détenus par la Société, sauf si ces intérêts sont inclus ou reflétés dans la valeur attribuée à ces actifs;

(g) les frais de formation de la Société, y compris le coût d'émission et de distribution des Actions de la Société;

(h) tous les autres actifs de tous types et de toutes natures y compris les frais payés d'avance.

11.10 La valeur de ces actifs doit être déterminée de la manière suivante:

(a) les titres qui sont cotés en bourse ou négociés sur un autre marché réglementé seront évalués sur la base du dernier cours de bourse publié ou de la dernière valeur de marché publiée;

(b) les titres qui ne sont ni cotés en bourse ni négociés sur un autre marché réglementé seront évalués sur base de la valeur nette probable de réalisation (excluant toute taxation différée) estimée avec prudence et de bonne foi par le Conseil d'Administration. Si une valeur nette d'inventaire est déterminée pour les parts ou actions émises par un Fonds Immobilier ou une autre entité qui calcule une valeur nette d'inventaire par part ou action, ces parts ou actions seront évaluées sur base de la dernière valeur nette d'inventaire déterminée selon les termes du document d'émission du Fonds Immobilier

ou autre entité ou à leurs dernières valeurs nettes d'inventaires non officielles (c'est-à-dire valeurs nettes d'inventaire estimées qui ne sont généralement pas utilisées pour les souscriptions et rachats ou qui sont fournies par une source d'évaluation autre que l'agent administratif du Fonds Immobilier ou autre entité) si elles sont plus récentes que leurs valeurs nettes d'inventaire officielles. La valeur nette d'inventaire calculée sur la base des valeurs nettes d'inventaire non officielles du Fonds Immobilier ou autre entité peut différer de la valeur nette d'inventaire qui aurait été calculée à la Date de Calcul concernée sur la base des valeurs nettes d'inventaire officielles déterminées par les agents administratifs du Fonds Immobilier ou autre entité. Cependant, cette valeur nette d'inventaire est finale et lie nonobstant toute différente détermination postérieure. En cas d'événement d'évaluation qui n'est pas reflété dans la dernière valeur nette d'inventaire disponible de ces actions ou parts émises par le Fonds Immobilier ou autre entité, l'évaluation des actions et parts émises par ce fonds ou autre entité sera estimée avec prudence et de bonne foi par le Conseil d'Administration pour prendre en compte cet événement dévaluation. Les événements suivants sont qualifiés d'événements d'évaluation: appels de capitaux, distributions ou rachats effectués par le Fonds Immobilier ou autre entité ou un ou plusieurs de ses investissements sous-jacents, ainsi que tout événement matériel ou développement affectant soit les investissements sous-jacents, soit le Fonds Immobilier ou autre entité lui/elle-même;

(c) L'Actif Immobilier enregistré sous le nom de la Société ou une de ses Sociétés Holdings sera évalué par un ou plusieurs Experts Indépendants désignés par la Société, étant entendu que la Société peut dévier de cette évaluation dans l'intérêt de la Société et de ses Actionnaires et que cette évaluation peut être établie à la fin de l'année fiscale et utilisée au cours de l'année fiscale suivante à moins qu'un changement au niveau de la situation générale économique ou de l'état des propriétés concernées ou des droits de propriété détenus par la Société ou par une de ses Sociétés Holdings ou par toute société contrôlée requière que de nouvelles évaluations soient réalisées dans les mêmes conditions que les évaluations annuelles;

(d) La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, dividendes en espèces et intérêts annoncés ou venus à échéance mais non encore encaissés, consistera en la valeur nominal de ces valeurs, sauf toutefois s'il est improbable que le paiement soit effectué ou reçu en totalité; dans ce cas, la valeur sera déterminée en retranchant un montant qui semblera adéquat pour refléter la valeur réelle de ces actifs;

(e) La valeur de liquidation des opérations à terme, contrats à terme ou d'options non cotés en bourse ou sur d'autres marchés réglementés, sera déterminée conformément aux politiques établies par le Conseil d'Administration, sur une base appliquée de façon constante pour chaque variété de contrats. La valeur de liquidation des opérations à terme, contrats à terme ou d'options négociés en bourse ou un autre marché réglementé sera basée sur les derniers prix de règlement de ces contrats sur les marchés d'échange et les marchés réglementés sur lesquels ces futurs, contrats à terme ou d'options particuliers sont négociés; si l'opération à terme, contrat à terme ou d'option ne peut être liquidé au jour où la VNI est déterminée, la base pour déterminer la valeur liquidative de ce contrat sera la valeur jugée équitable et raisonnable par le Conseil d'Administration;

(f) Les swaps sur taux d'intérêt seront évalués à leur valeur de marché établie par référence aux taux d'intérêts applicables. Les swaps sur indice ou sur instrument financier seront évalués à leur valeur de marché établie par référence à l'indice ou instrument financier concerné. L'évaluation du contrat de swap sera basée sur la valeur de marché de cette transaction de swap établie de bonne foi conformément aux procédures établies par le Conseil d'Administration;

(g) Tous les autres titres ou avoirs, y compris les titres de dette et les titres pour lesquels aucune cotation de marché n'est disponible, sont évalués sur la base de cotations fournies par des évaluateurs ou des agences de pricing approuvées par le Conseil d'Administration ou, dans la mesure où ces prix ne sont pas considérés comme représentatifs des valeurs de marché, les titres et autres avoirs seront être évalués à leur juste valeur déterminée de bonne foi conformément aux procédures établies par le Conseil d'Administration. Les instruments du marché monétaire détenus par la Société arrivant à maturité endéans 90 jours seront évalués par la méthode d'amortissement des coûts, laquelle fournit une approximation de la valeur de marché.

11.11 Le Conseil d'Administration peut autoriser une autre méthode d'évaluation, s'il considère que cette évaluation reflète mieux la juste valeur de tout actif de la Société. Cette méthode sera alors appliquée de manière constante. L'Agent d'Administration Centrale s'en remet valablement lors du calcul de la valeur nette d'inventaire aux changements approuvés par la Société.

11.12 Les engagements de la Société comprendront:

(a) tous les emprunts et autres engagements relatifs à un emprunt (y compris les obligations convertibles), effets et comptes exigibles;

(b) tous intérêts échus sur des emprunts et autres engagements relatifs à des emprunts (y compris les droits et frais encourus pour l'engagement dans ces emprunts et autres obligations);

(c) tous les frais courus ou à payer (y compris les frais administratifs, commissions de gestion et de conseil, ci-inclus les commissions de performance (le cas échéant), frais de dépositaire et d'agent payeur, frais de gestion des liquidités, frais de l'agent de registre et de transfert, frais de l'agent domiciliaire ainsi que les débours raisonnables encourus par les prestataires de service;

(d) tous les obligations connues, présentes et futures, y compris toutes les obligations contractuelles venues à échéance qui ont pour objet des paiements en espèces ou en nature, y compris le montant des dividendes annoncés par la Société,

lorsque la Date d'Évaluation coïncide ou est postérieure avec la date de référence à laquelle ces obligations sont attribuées à leur titulaire;

(e) une provision appropriée pour impôts futurs sur le capital et sur le revenu encourus à la Date de Calcul, telle que déterminée périodiquement par la Société, et toutes autres réserves (le cas échéant) autorisées et approuvées par le Conseil d'Administration ainsi que tout montant (le cas échéant) que le Conseil d'Administration peut considérer comme allocation appropriée compte tenu des obligations de la Société;

(f) tous les autres engagements de la Société de quelque nature que ce soit qui sont conformes à la Loi Luxembourgeoise et aux normes comptables IFRS. En déterminant le montant des engagements, le Conseil d'Administration prendra en compte toutes les dépenses à supporter par la Société et pourra tenir compte des dépenses administratives et autres qui ont un caractère régulier ou périodique, sur base d'une estimation annuelle ou pour toute autre période.

11.13 Les avoirs et engagements seront affectés comme suit:

(a) Les produits provenant de l'émission d'Actions de chaque Catégorie d'Actions seront inscrits dans les livres de la Société correspondant au Compartiment de cette Catégorie d'Actions, étant entendu que, si plusieurs Catégories d'Actions coexistent dans ce Compartiment, le montant en question viendra augmenter la proportion des avoirs nets de ce Compartiment attribuables à cette Catégorie d'Actions;

(b) les avoirs, obligations, revenus et dépenses relatifs à un Compartiment seront attribués à la ou aux Catégorie(s) d'Actions de ce Compartiment;

(c) lorsque qu'un avoir découle d'un autre avoir, cet avoir sera attribué, dans les livres de la Société, à la même ou aux même Catégorie(s) d'Actions auxquelles appartient l'avoir dont il découle, et à chaque nouvelle évaluation d'un avoir, l'augmentation ou la diminution de valeur de cet actif sera attribué à la même ou aux mêmes Catégorie(s) d'Actions correspondantes;

(d) lorsque la Société supporte un engagement qui est attribuable à un avoir relevant d'une ou plusieurs Catégorie(s) d'Actions déterminée(s) au sein d'un Compartiment ou à une opération effectuée en rapport avec un avoir relevant d'une ou plusieurs Catégories d'Actions déterminée(s) au sein d'un Compartiment, cet engagement sera attribué à cette ou ces Catégorie(s) d'Actions;

(e) au cas où un avoir ou un engagement de la Société ne peut pas être attribué à une Catégorie d'Actions particulière, cet avoir ou engagement sera attribué à toutes les Catégories d'Actions au prorata de leur VNI respective ou de tout autre manière déterminée de bonne foi par le Conseil d'Administration, étant entendu que (i) lorsque les avoirs de plusieurs Catégories d'Actions sont tenus en un seul compte et/ou sont co-gérés en tant que masse d'avoirs séparée par un agent du Conseil d'Administration, le droit respectif de chaque Catégorie d'Actions correspondra à la portion proportionnelle résultant de la contribution de cette Catégorie d'Actions au compte ou à la masse en question, que (ii) ce droit variera en fonction des contributions et retraits effectués pour le compte de la Catégorie d'Actions, telle que décrite dans les documents de vente des Actions de la Société, et finalement que (iii) toutes les obligations, quelle que soit la Catégorie d'Actions à laquelle elles sont attribuables lieront la Société dans son ensemble, sauf accord contraire avec les créanciers;

(f) en cas de distribution aux Actionnaires d'une Catégorie d'Actions, la VNI de celle-ci sera réduite d'un montant équivalent à cette distribution.

11.14 Toutes les règles et décisions d'évaluation doivent être interprétées et appliquées conformément aux procédures établies dans le Prospectus.

11.15 En l'absence de mauvaise foi, de négligence ou d'erreur manifeste, toute décision relative au calcul de la VNI prise par le Conseil d'Administration ou par une banque, société ou autre entité nommée par le Conseil d'Administration pour calculer la VNI, sera définitive et engagera tant la Société que tous les Actionnaires actuels, anciens et futurs.

11.16 Pour les besoins de cet article:

(a) Les Actions de la Société à racheter en vertu de l'article 8 des présents Statuts seront considérées comme existantes et prises en compte jusqu'au moment où le rachat est effectué; à partir de ce moment jusqu'au paiement par la Société du prix de rachat, elles seront inscrites comme une dette de la Société.

(b) Les Actions à émettre seront traitées comme étant en émission à partir de la date spécifiée par le Conseil d'Administration pour la Date d'Évaluation respectif auquel l'évaluation est effectuée; à partir de ce moment jusqu'à réception du prix d'émission par la Société, elles seront inscrites à l'actif de la Société.

(c) Tous les investissements, balance des paiements et autres actifs exprimés dans des devises autres que la devise de référence du Compartiment concerné, doivent être évalués après avoir pris en compte le taux du marché ou les taux de change en vigueur à la date et heure pour la détermination de la VNI par Action; et

(d) lorsque, à une Date de Calcul, la Société aura conclu un contrat dans le but:

- d'acquérir un actif, le montant à payer pour cet actif sera considéré comme un engagement de la Société et la valeur de l'actif à acquérir sera considérée comme un avoir de la Société;

- de vendre un actif, le montant à recevoir pour cet actif sera considéré comme un avoir de la Société et l'actif ne sera plus repris dans les avoirs de la Société;

sous réserve cependant que si la valeur ou la nature exacte de cette contrepartie ou de cet actif ne sont pas connues à cette Date de Calcul, leur valeur sera évaluée par la Société.

Art. 12. Suspension temporaire du calcul de la VNI par Action d'émission et de rachat d'Actions.

12.1 La Société peut suspendre le calcul de la VNI par Action de toute Catégorie d'Actions et l'émission, la conversion, et le rachat de ses Actions de et par ses Actionnaires:

(a) pendant toute période durant laquelle l'une des principales bourses ou autres marchés réglementés sur lesquels une partie substantielle des investissements de la Société attribuables à ce(s) Compartiment(s), est cotée ou négociée, est fermée pour une raison autre que le congé normal ou pendant laquelle les transactions y sont restreintes, limitées ou suspendues, à condition que cette restriction ou suspension affecte l'évaluation des investissements de la Société ou de ce Compartiment coté sur cette bourse ou marché réglementé;

(b) lorsque, de l'avis des Administrateurs, il existe une situation d'urgence par suite de laquelle il est impossible de disposer ou d'évaluer des avoirs détenus par la Société ou un ou plusieurs Compartiment(s);

(c) en cas de rupture des moyens de communication ou de calcul normalement utilisés pour déterminer le prix ou la valeur de tout investissement de ce Compartiment ou le cours en bourse ou sur un autre marché des actifs de la Société;

(d) pendant toute période durant laquelle la Société est dans l'impossibilité de rapatrier des fonds pour effectuer des paiements pour le rachat d'Actions de ce Compartiment ou pendant laquelle les transferts de fonds relatif à la réalisation ou l'acquisition d'investissements ou de paiements dus pour le rachat d'Actions, ne peut, de l'avis des Administrateurs, être réalisé à des taux de change normaux;

(e) lorsque, pour quelque raison que ce soit, les prix de tout investissement de la Société ou d'un ou plusieurs Compartiment(s) ne peuvent pas être constatés avec suffisamment de célérité ou d'exactitude;

(f) lors de la publication d'un avis convoquant une Assemblée Générale des Actionnaires afin de décider de la liquidation de la Société ou d'un Compartiment; et

(g) lors de tout autre période durant laquelle, de l'opinion raisonnable du Conseil d'Administration, il existe des raisons pour une telle suspension.

12.2 La suspension du calcul de la VNI par Action d'un Compartiment ou d'une Catégorie d'Actions n'aura aucun effet sur la détermination de la VNI par Action ou sur l'émission ou le rachat d'Actions de tout autre Compartiment ou Catégorie d'Actions qui n'est pas suspendue.

12.3 Tout Engagement qui a été accepté par les Administrateurs et tout rachat sera irrévocable.

12.4 Pareille suspension peut être notifiée par la Société de la manière qu'elle juge appropriée aux personnes susceptibles d'être affectées. La Société avertira les Actionnaires réclamant le rachat de leurs Actions de cette suspension.

Titre III - Administration et surveillance

Art. 13. Gestion.

13.1 La Société sera gérée par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois administrateurs qui ne doivent pas nécessairement être Actionnaires de la Société. Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour une durée qui ne peut excéder six années, sous réserve de ré-élection.

13.2 Lorsqu'une personne morale est nommée en tant qu'Administrateur (la Personne Morale), la Personne Morale doit désigner une personne physique en tant que représentant permanent qui représentera la Personne Morale comme Administrateur conformément à l'article 51bis de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

13.3 Les Administrateurs seront élus par l'assemblée générale des Actionnaires (l'Assemblée Générale). L'Assemblée Générale doit également déterminer le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Tout Administrateur peut être révoqué avec ou sans motifs et/ou remplacé, à tout moment, par une décision adoptée par l'Assemblée Générale.

13.4 En cas de vacance d'une place d'Administrateur pour cause de décès, retraite ou autre, les Administrateurs restants peuvent pourvoir provisoirement à ce poste vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. En l'absence d'Administrateurs restants, une Assemblée Générale sera convoquée par le réviseur d'entreprise et se réunira au plus vite pour désigner de nouveaux Administrateurs.

Art. 14. Réunions du Conseil d'Administration.

14.1 Le Conseil d'Administration élira un président (le Président) parmi ses membres et peut choisir un secrétaire, administrateur ou non, qui sera chargé de tenir les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration, ainsi que les résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale ou par l'Associé Unique. Le Président présidera toutes les assemblées générales et toutes les réunions du Conseil d'Administration. En son absence, les autres membres du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale nommeront une autre personne en tant que président pro tempore de la réunion concernée à la majorité simple des Administrateurs ou Actionnaires présents ou représentés à cette réunion.

14.2 Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le Président ou par deux autres Administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

14.3 Une convocation écrite à une réunion du Conseil d'Administration sera remise à tous les Administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée pour cette réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de l'urgence sera précisée brièvement dans la convocation à la réunion du Conseil d'Administration.

14.4 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés lors de la réunion et s'ils énoncent avoir été dûment informés, et avoir pleine connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut être renoncé à la convocation par le consentement par écrit ou par fax ou e-mail sur lequel une signature électronique de chaque Administrateur (valide en droit luxembourgeois) est apposée. Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues aux heures et lieux précisés dans un programme préalablement adoptée par résolution du Conseil d'Administration.

14.5 Tout Administrateur peut agir lors d'une réunion du Conseil d'Administration en mandatant par écrit ou par fax ou télégramme ou e-mail sur lequel une signature électronique (valide en droit loi luxembourgeois) est apposée, un autre Administrateur.

14.6 Le Conseil d'Administration peut valablement débattre et prendre des décisions si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée. Un Administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues, à la condition toutefois qu'au moins deux Administrateurs soient présents à la réunion ou y participent par des moyens de communication autorisés par les Statuts et par la Loi sur les Sociétés Commerciales. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées.

14.7 Le Conseil d'Administration peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité des votes des Administrateurs est exprimée lors de la réunion et si la majorité des membres votants ne sont pas des personnes fiscalement résidentes au Royaume-Uni.

14.8 En cas d'égalité des votes, le Président n'aura pas de vote prépondérant.

14.9 Tout Administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique, vidéo, ou par d'autres moyens de communication similaires par lesquels (i) les Administrateurs assistant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler mutuellement, (iii) la transmission de la réunion est assurée de façon permanente et (iv) les Administrateurs peuvent correctement délibérer, et la participation à la réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion. Une réunion du Conseil d'Administration tenue par ces moyens de communication est réputée être tenue au Luxembourg.

14.10 Nonobstant ce qui précède, une résolution du Conseil d'Administration peut aussi être adoptée par écrit. Cette résolution consiste en un ou plusieurs documents contenant les résolutions et signées, manuellement ou électroniquement par le biais d'une signature électronique valide en droit luxembourgeois par chaque Administrateur. La date de cette résolution sera celle de la dernière signature.

Art. 15. Procès-verbaux du Conseil d'Administration.

15.1 Les procès-verbaux de toute réunion seront signés par le Président ou par un Administrateur qui présidait la réunion en question.

15.2 Les copies et extraits des procès-verbaux qui peuvent être produits dans le cadre de procédures judiciaires ou autrement, seront signés par le Président ou deux autres Administrateurs.

Art. 16. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous actes de disposition ou d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés à l'Assemblée Générale par la loi ou par les présents Statuts sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 17. Délégation de pouvoirs.

17.1 Le Conseil d'Administration peut désigner une personne qui sera déléguée à la gestion journalière de la Société, qui pourra ou non être un Actionnaire ou un Administrateur, et aura pleine autorité pour agir au nom de la Société dans toutes les affaires relatives à la gestion journalière des affaires de la Société.

17.2 Le Conseil d'Administration peut désigner une personne, qui pourra ou non être un Actionnaire, ou un Administrateur, en tant que représentant permanent pour toutes les entités dans lesquelles la Société est désignée en tant qu'administrateur. Ce représentant permanent agira en toute discrétion, mais au nom et pour le compte de la Société, et pourra lier la Société dans ses capacités en tant qu'Administrateur de cette entité.

17.3 Le Conseil d'Administration est également autorisé à nommer une personne, qu'elle soit Administrateur ou non, pour effectuer des fonctions spécifiques à tous les niveaux au sein de la Société.

17.4 Le Conseil d'Administration peut établir des comités et leur déléguer pleine autorité pour agir pour le compte de la Société dans toutes les affaires relatives à la gestion des affaires journalières de la Société ou bien pour agir de façon purement consultative auprès de la Société. Aucune réunion de ces comités ne peut avoir lieu aux Etats-Unis d'Amérique, sur leurs territoires ou possessions, ou au Royaume-Uni et aucune réunion ne sera valablement tenue si la majorité des membres présents ou représentés à la réunion sont fiscalement résidents au Royaume-Uni.

Art. 18. Pouvoir de signature.

18.1 Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement liée en toute matière par la signature conjointe de deux membres du Conseil d'Administration.

18.2 De plus, la Société sera liée par les signatures conjointes de toutes personnes ou par la signature unique de la personne à qui ce pouvoir a été confié par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites d'un tel pouvoir.

Dans les limites de la gestion quotidienne, la Société sera liée le cas échéant par la signature unique de la personne désignée à cet effet conformément au premier paragraphe de l'article 17 ci-dessus.

Art. 19. Politiques et restrictions d'investissement.

19.1 Le Conseil d'Administration peut, conformément au principe de répartition des risques, déterminer (i) les politiques d'investissement de chaque Compartiment, (ii) la stratégie de couverture des risques à appliquer à des Catégories d'Actions spécifiques dans des Compartiments particuliers, et (iii) le comportement à adopter dans la conduite de l'administration et des affaires de la Société, dans les limites des pouvoirs d'investissement et des restrictions déterminées par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

19.2 Le Conseil d'Administration a également le pouvoir de déterminer toutes restrictions relatives aux investissements des actifs de la Société, conformément à la Loi de 2007, y compris sans limitation, des restrictions relatif:

(a) aux emprunts de la Société ou de tout Compartiment et la mise en gage de leurs actifs; et

(b) au pourcentage maximum des actifs de la Société ou d'un Compartiment qui peuvent être investis dans tout actif unique sous-jacent et le pourcentage maximum de tout type d'investissement de la Société ou d'un Compartiment qu'il pourra acquérir.

19.3 Le Conseil d'Administration peut, dans le meilleur intérêt de la Société et conformément aux dispositions du Prospectus, décider que (i) tout ou partie des actifs de la Société ou d'un Compartiment seront co-gérés sur une base ségréguée avec d'autres actifs détenus par d'autres investisseurs, y compris d'autres organismes de placement collectif et/ou leurs compartiments, ou que (ii) tout ou partie des actifs de deux ou plusieurs Compartiments seront co-gérés sur base ségréguée ou en commun

Art. 20. Conflits d'intérêts.

20.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une autre société ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateur(s) ou mandataire(s) de la Société est intéressé ou est un administrateur, associé, mandataire ou employé de cette autre société ou firme.

20.2 Tout Administrateur ou mandataire de la Société qui est administrateur, membre, ou employé de toute société ou firme avec qui la Société doit contracter ou est autrement en relation d'affaire ne sera pas, par là même, empêché de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareils contrats ou pareilles affaires.

20.3 Dans l'hypothèse où tout Administrateur de la Société peut avoir un intérêt personnel et opposé dans toute transaction de la Société, cet Administrateur devra informer le Conseil d'Administration de cet intérêt personnel et opposé et il ne délibérera pas et ne prendra pas part au vote concernant cette transaction et il devra être fait rapport de cette transaction et de l'intérêt de cet Administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Ce paragraphe ne s'applique pas en cas d'Administrateur unique.

20.4 Le précédent paragraphe ne s'applique pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les transactions effectuées durant le cours des affaires ordinaires de la Société qui ont été conclues à des conditions commerciales normales.

Art. 21. Indemnisation.

21.1 La Société pourra indemniser tout Administrateur ou mandataire et ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs ainsi que tout prestataire de service des frais raisonnablement exposés par lui dans le cadre de toute action, procès ou procédure auxquels il aurait été partie dans le cadre de son mandat présent ou passé d'Administrateur ou mandataire de la Société ou, à sa demande, de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créancière ou par le fait d'être prestataire de service de la Société conformément aux termes du contrat de services concerné et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf en relation avec les matières pour lesquelles il serait finalement tenu comme responsable à l'issue de ces actions, procès ou procédures pour négligence grave ou faute intentionnelle.

21.2 En cas de transaction, l'indemnisation ne sera accordée qu'en relation avec les affaires couvertes par la transaction et seulement si la Société est informée par un conseil que la personne à indemniser n'a pas commis un tel manquement à ses obligations. Le droit d'indemnisation prémentionné n'exclut pas d'autres droits dont il pourrait bénéficier.

Titre IV - Assemblées générales, Année fiscale, Fusion et Liquidation de compartiments, Dividendes

Art. 22. Pouvoirs de l'assemblée générale de la société.

22.1 Tant que la Société n'a qu'un seul Actionnaire, l'Associé Unique assume tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, les décisions prises, ou pouvoirs exercés, par l'Assemblée Générale doivent être considérées comme des références à des décisions prises, ou pouvoirs exercés par, l'Associé Unique tant que la Société n'a qu'un seul Actionnaire. Les décisions prises par cet Associé Unique sont documentées par des procès-verbaux.

22.2 En cas de pluralité d'Actionnaires, toute Assemblée Générale régulièrement constituée représentera l'entière des Actionnaires de la Société. Il aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, faire ou ratifier les actes relatifs à toutes les opérations de la Société.

Art. 23. Assemblée générale annuelle des actionnaires - Autres réunions.

23.1 L'Assemblée Générale annuelle se tiendra, conformément à la Loi Luxembourgeoise, au Luxembourg à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans les limites de la commune de son siège social tel qu'indiqué dans

la convocation de l'assemblée, le premier jeudi de septembre de chaque année à 9 heures. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'Assemblée Générale annuelle aura lieu le premier Jour Ouvrable suivant.

23.2 L'Assemblée Générale annuelle peut être tenue à l'étranger si, dans le jugement final et absolu du Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

23.3 D'autres assemblées des Actionnaires peuvent se tenir aux lieux et heures indiqués dans la convocation de l'assemblée, à condition qu'aucune réunion des Actionnaires n'ait lieu aux Etats-Unis d'Amérique, sur leurs territoires ou possessions.

23.4 Tout Actionnaire peut participer à une Assemblée Générale par le biais d'une conférence téléphonique, vidéo ou par des moyens de communication similaires par lesquels (i) les Actionnaires assistant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler mutuellement, (iii) la transmission de la réunion est effectuée de façon permanente et (iv) les Actionnaires peuvent correctement délibérer, et la participation à la réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

Art. 24. Notification, Quorum, Convocation, Procuration et Vote.

24.1 Les délais de convocation et quorum prévus par la loi régiront la convocation et la conduite des Assemblées Générales, à moins qu'il ne soit prévu autrement dans les présents Statuts.

24.2 Le Conseil d'Administration et les réviseurs d'entreprises ou, si des circonstances exceptionnelles le requièrent, deux Administrateurs agissant conjointement peuvent convoquer une Assemblée Générale. Ils seront obligés de la convoquer de sorte qu'elle sera tenue dans un délai d'un mois, si les Actionnaires représentant un dixième du capital le requièrent de manière écrite, avec une indication à l'ordre du jour. Un ou plusieurs Actionnaires représentant au moins un dixième du capital souscrit peut requérir l'ajout d'un ou plusieurs point à l'ordre du jour de toute Assemblée Générale. Cette demande doit être adressée à la Société au moins 5 (cinq) jours avant l'Assemblée Générale concernée.

24.3 Toutes les Actions de la Société étant nominatives, les avis de convocation seront adressés uniquement par lettres recommandées.

24.4 Chaque action donne le droit à un vote.

24.5 Sauf autrement requis par la loi ou par les présents Statuts, les résolutions d'une Assemblée Générale dûment convoquée seront passées à la majorité simple des votants présents ou représentés.

24.6 Cependant, les résolutions pour amender les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptés lors d'une Assemblée Générale correctement convoquée et constituée conformément à la Loi sur les Sociétés Commerciales et toutes autres Lois Luxembourgeoises applicables.

24.7 La nationalité de la Société peut être modifiée et les Engagements de ses Actionnaires peuvent être augmentés seulement avec le consentement unanime des Actionnaires et obligataires.

24.8 Tout amendement affectant les droits des détenteurs d'Actions de toute Catégorie d'Actions vis-à-vis de ceux de toute autre Catégorie d'Actions sera seulement valide s'il est adopté conformément à l'article 68 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

24.9 Un Actionnaire peut agir lors de toute Assemblée Générale en désignant une autre personne qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire en tant que représentant, par le biais d'une procuration écrite en original, par fax, ou e-mail sur lequel une signature électronique valide en droit luxembourgeois est apposée.

24.10 Si tous les Actionnaires de la Société sont présents ou représentés à une Assemblée Générale, et se considèrent comme étant dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de la réunion, celle-ci pourra être tenue sans notification préalable.

24.11 Les Actionnaires peuvent voter par écrit (au moyen de bulletins de vote) sur des résolutions soumises à l'Assemblée Générale à condition que les bulletins de vote écrits incluent (i) le nom, prénom, adresse et la signature de l'Actionnaire concerné, (ii) l'ordre du jour tel que déterminé dans la convocation et (iv) les instructions de vote (approbation, refus, abstention) pour chaque point de l'ordre du jour. Afin d'être pris en compte, les bulletins de vote originaux doivent être reçus par la Société quarante-huit (48) heures avant l'Assemblée Générale en question.

24.12 Le Président du Conseil d'Administration préside l'Assemblée Générale. Si le Président du Conseil d'Administration n'est pas présent en personne, les Actionnaires éliront un président pro tempore pour l'Assemblée Générale en question. Le président désignera un secrétaire et les Actionnaires éliront un scrutateur. Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'Assemblée Générale.

24.13 Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale seront signés par les membres du bureau de l'Assemblée Générale et par tout Actionnaire qui le souhaite.

24.14 Cependant, lorsque les décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, les copies ou extraits pour l'utilisation par les tribunaux ou ailleurs, doivent être signés par le président du Conseil d'Administration ou deux autres Administrateurs.

Art. 25. Assemblées Générales des Actionnaires dans un compartiment ou une catégorie d'Actions.

25.1 Les Actionnaires des Catégories d'Actions émises dans un Compartiment peuvent tenir, à tout moment, des Assemblées Générales afin de prendre des décisions sur tous les sujets pertinents se rapportant uniquement à ce Compartiment.

25.2 De plus, les Actionnaires de toute Catégorie d'Actions peuvent tenir, à tout moment, des Assemblées Générales sur toutes les affaires spécifiques à cette Catégorie d'Actions.

25.3 Les dispositions de l'Article 24 s'appliquent à ces Assemblées Générales, à moins que le contexte ne le requière autrement.

Art. 26 - Réviseur d'entreprises agréé.

26.1 Les données comptables reportées dans le rapport annuel de la Société seront examinées par un réviseur d'entreprises agréé nommé par l'Assemblée Générale et rémunéré par la Société.

26.2 Le réviseur d'entreprises agréé accomplit toutes les fonctions prescrites par la Loi de 2007.

Art. 27. Liquidation ou fusion de compartiments ou catégories d'Actions.

27.1 Dans l'hypothèse où, pour une quelconque raison, la valeur des actifs nets totaux d'un Compartiment ou d'une Catégorie d'Actions a diminué jusqu'à, ou n'a pas atteint, un montant déterminé par le Conseil d'Administration comme étant le niveau minimum pour ce Compartiment ou cette Catégorie d'Actions pour être opéré d'une manière économiquement efficace ou en cas de modification substantielle dans la situation politique, économique ou monétaire (y compris toute situation spécifique au marché de l'immobilier) ou en raison de rationalisation économique, le Conseil d'Administration peut décider de racheter toutes les Actions de la ou des Catégorie(s) concernée(s) à la VNI par Action (tenant compte des prix de réalisation projetés des investissements et des dépenses de réalisation calculées à la Date de Calcul précédant immédiatement la Date de Transaction à laquelle cette décision prend effet). La Société notifiera un avis aux détenteurs de la ou des Action(s) concernée(s) avant la date effective de rachat forcé, qui indique les raisons et la procédure pour les opérations de rachat. Sauf décision contraire dans l'intérêt des Actionnaires, ou pour conserver un traitement égalitaire entre les Actionnaires, les Actionnaires du Compartiment ou de la Catégorie d'Actions concernée peuvent continuer à solliciter le rachat de leurs Actions gratuitement (mais en tenant compte des prix de réalisations réels des investissements et des frais de réalisation) avant la date effective du rachat forcé.

27.2 Nonobstant les pouvoirs conférés aux Administrateurs par le paragraphe précédent, l'Assemblée Générale des Actionnaires de toute Catégorie d'Actions ou de tout Compartiment aura le pouvoir, dans tous les autres cas, sur proposition des Administrateurs, de racheter toutes les Actions du Compartiment ou de la Catégorie concernée et de reverser aux Actionnaires la VNI de leurs Actions (en tenant compte des prix de réalisation réels des investissements et des dépenses de réalisation) calculée à la Date de Calcul précédant immédiatement la Date de Transaction à laquelle cette décision prend effet. Il n'y aura pas d'exigence de quorum pour une Assemblée Générale constituée conformément à cet Article 27, qui prendra les décisions à la simple majorité des votants présents ou représentés.

27.3 Les actifs qui ne peuvent être distribués à leurs bénéficiaires lors de la mise en œuvre du rachat seront déposés auprès du Dépositaire pour une période de six mois; après cette période, les actifs seront déposés à la Caisse de Consignation pour le compte des personnes y ayant droit.

27.4 Toutes les Actions rachetées peuvent être annulées.

27.5 Dans les mêmes circonstances que celles prévues au premier paragraphe du présent Article, les Administrateurs peuvent décider d'allouer les actifs d'un Compartiment à ceux d'un autre Compartiment ou à un autre organisme de placement collectif organisé conformément aux dispositions de la Loi de 2007 ou à celles de la Loi de 2002 ou à un autre compartiment dans cet autre organisme de placement collectif (le Nouveau Compartiment) et de redéfinir les Actions du Compartiment concerné comme des Actions d'un autre Compartiment (suite à une division ou consolidation, si nécessaire, et le paiement du montant correspondant à une fraction d'Action due aux Actionnaires). Cette décision sera publiée de la même manière que celle décrite au premier paragraphe du présent article un mois avant son entrée en vigueur (et, en outre, la publication contiendra les informations relatives au Nouveau Compartiment), afin de permettre aux Actionnaires de solliciter le rachat de leurs Actions, gratuitement, durant cette période.

27.6 Nonobstant les pouvoirs conférés aux Administrateurs par le paragraphe qui précède, une contribution des actifs et dettes attribuables à un Compartiment à un autre Compartiment au sein de la Société peut en toutes autres circonstances être ordonnée par une Assemblée Générale des Actionnaires du Compartiment ou de la Catégorie d'Actions concerné(e) pour laquelle il n'y aura pas d'exigence de quorum et qui pourra décider cette fusion à la simple majorité des Actionnaires présents ou représentés et votants à cette assemblée.

27.7 En outre, dans des circonstances autres que celles décrites au premier paragraphe du présent Article, une contribution des actifs et dettes attribuables à un Compartiment à un autre organisme de placement collectif en référence à l'Article 27.5 ou à un autre compartiment dans cet autre organisme de placement collectif nécessitera une décision des Actionnaires de la Catégorie d'Actions ou du Compartiment concerné prise avec une exigence de quorum de 50% des Actions en émission et adoptée à la majorité des 2/3 des Actions présentes et représentées et votant, sauf lorsque cette fusion doit être mise en œuvre avec un organisme de placement collectif luxembourgeois de forme contractuelle (fonds commun de placement) ou un organisme de placement collectif ou étranger, auquel cas les décisions seront contraignantes uniquement à l'égard des Actionnaires ayant voté en faveur de cette fusion.

Art. 28. Année fiscale. L'année fiscale de la Société commence le 1^{er} juin de chaque année et se termine le 31 mai de l'année suivante.

Art. 29. Affectation des revenus.

29.1 L'Assemblée Générale détermine, sur proposition du Conseil d'Administration et dans les limites prévues par la loi, comment les revenus du Compartiment seront affectés eu égard à chaque Catégorie d'Actions existante, et peut annoncer, ou autoriser le Conseil d'Administration à annoncer des dividendes.

29.2 Pour toute Catégorie d'Actions ayant droit à des dividendes, le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires conformément aux dispositions légales.

29.3 Les paiements de dividendes aux détenteurs d'Actions nominatives sera effectués à ces Actionnaires à leur adresse mentionnée dans le registre des Actionnaires.

29.4 Les dividendes peuvent être payés dans la devise et aux heures et endroits déterminés par le Conseil d'Administration.

29.5 Le Conseil d'Administration peut décider de distribuer des dividendes en Actions au lieu de dividendes en espèces sous les conditions fixées par le Conseil d'Administration.

29.6 Les dividendes qui n'ont pas été réclamés dans les cinq ans de leur annonce seront prescrits et reviendront à la ou aux Catégorie(s) d'Actions émises dans le Compartiment respectif.

29.7 Aucun intérêt ne sera payé sur un dividende annoncé par la Société et conservé par elle à la disposition de son bénéficiaire.

Titre V - Dispositions finales

Art. 30. Dépositaire.

30.1 La Société conclura un contrat de dépositaire avec une banque ou une institution de crédit satisfaisant les conditions de la Loi de 2007 (le Dépositaire) qui assumera à l'égard de la Société et de ses Actionnaires les responsabilités prescrites par la Loi de 2007. Les honoraires payables au Dépositaire seront déterminés dans le contrat de dépositaire.

30.2 Si le Dépositaire indique son intention de mettre fin à la relation de dépositaire, le Conseil d'Administration devra dans les deux mois, désigner une autre institution financière pour agir en tant que dépositaire et les Administrateurs nommeront cette institution afin de devenir dépositaire en remplacement du Dépositaire sortant. Le Conseil d'Administration peut mettre fin au contrat avec le Dépositaire mais ne peut démettre le Dépositaire avant la nomination d'un nouveau dépositaire conformément à ces présentes dispositions.

Art. 31. Conseiller d'investissement.

31.1 La Société conclura un contrat de conseil en investissement avec une entité Fidelity (l'Entité Fidelity) en vertu duquel cette Entité Fidelity conseillera la Société sur ses investissements.

31.2 En l'absence de conclusion ou en cas de fin du contrat de conseil en investissement, la Société changera, à la demande de l'Entité Fidelity concernée, son nom immédiatement en un nom non ressemblant à celui indiqué à l'Article 1^{er}, et spécifiquement n'incluant pas le mot «Fidelity» ou toute autre partie similaire.

31.3 Le contrat de conseil en investissements contiendra des dispositions concernant ses modifications et sa fin.

31.4 Cet Article 31 ne peut être amendé ou abrogé, sauf en cas d'un vote affirmatif de des deux tiers au moins des Actions de la Société présentes ou représentées à une Assemblée Générale convoquée à cet effet à laquelle les détenteurs de deux tiers au moins des Actions existantes sont présents ou représentés et votant.

Art. 32. Liquidation.

32.1 La Société peut à tout moment être dissoute par une résolution de l'Assemblée Générale, sujette au quorum et aux conditions de majorité pour la modification des présents Statuts.

32.2 Si les actifs de la Société tombent sous les deux tiers du capital minimum indiqué à l'Article 5 des présents Statuts, la question de la dissolution de la Société sera soumise à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale, pour laquelle aucun quorum ne sera requis, statuera à la simple majorité des votes des Actions représentées à l'Assemblée Générale.

32.3 La question de la dissolution de la Société sera également soumise à l'Assemblée Générale lorsque le capital social tombe sous le quart du capital minimum indiqué à l'article 5 des présents Statuts; dans ce cas, l'Assemblée Générale sera tenue sans aucune exigence de quorum et la dissolution peut être décidée par les Actionnaires détenant un quart des droits de vote des Actions représentées à l'assemblée.

32.4 L'assemblée doit être convoquée de façon à être tenue dans une période de quarante jours à partir de la constatation du fait que les actifs nets de la Société sont tombés sous les deux tiers ou le quart du minimum légal.

32.5 Dans l'hypothèse d'une dissolution de la Société, la liquidation doit être effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être soit des personnes physiques soit des entités juridiques) nommés par l'assemblée des Actionnaires effectuant cette dissolution et qui doit déterminer leurs pouvoirs et indemnité.

32.6 La décision de dissoudre la Société sera publiée au Mémorial et dans deux journaux à circulation adéquate, dont un doit être un journal luxembourgeois.

32.7 Le ou les liquidateurs réaliseront les actifs de chaque Compartiment dans les meilleurs intérêts des Actionnaires et répartiront les produits de la liquidation, après déduction des coûts de liquidation, parmi les Actionnaires des Compartiments concernés selon leur pro rata respectif.

32.8 Tous montants non réclamés par les Actionnaires à la clôture de la liquidation de la Société seront déposés à la Caisse de Consignation à Luxembourg pour une durée de trente (30) ans. Si les sommes déposées ne sont pas réclamées après la durée prévue, elles seront prescrites.

Art. 33. Loi applicable.

33.1 Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront régies conformément à la Loi de 2007 et la Loi sur les Sociétés Commerciales conformément à l'Article 1.2 ci-dessus.

Souscription et Paiement

Toutes les Actions ont été souscrites comme suit:

FIDELITY INTERNATIONAL LIMITED, trois cent dix Actions	310
Total: trois cent dix Actions	310

Toutes les Actions ont été entièrement libérées par un apport en numéraire, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) est à la disposition de la Société, la preuve en ayant été donnée au notaire instrumentaire.

Le certificat d'évaluation et la confirmation par l'Actionnaire, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront attachés au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités d'enregistrement.

Dispositions Transitoires

La première année fiscale commence aujourd'hui et se termine le 31 mai 2008.

Estimation des frais

Les frais, dépenses, salaires ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui sont supportés par la Société en conséquence du présent acte sont évalués approximativement à EUR 7.000,-.

Assemblée Générale Extraordinaire

Immédiatement après la constitution, les Actionnaires représentant l'entière du capital souscrit de la Société ont adopté les résolutions suivantes:

(1) Le nombre de directeurs est fixé à 4 (quatre). L'assemblée nomme en tant que directeurs de la Société pour une durée indéterminée:

- Mme Alexandra Guyatt, née le 16 février 1964 à Saltburn-by-the Sea, Yorkshire, Angleterre, résidant à 5, rue Bell, L-7432 Gosseldange, Grand-Duché de Luxembourg;

- M. Claude Hellers, né le 27 juin 1967 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, résidant à 30, Remeschter, L-5482 Wormeldange, Grand-Duché de Luxembourg;

- M. Marc Wathelet, né le 27 novembre 1967 à Liège, Belgique, résidant à 14, La Pièce, B-6740 Etalle, Belgique; et

- FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à Kansallis House, place de l'Étoile BP 2174, L-1021 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 29.112, représentée par Monsieur Claude Hellers, prénommé, en tant que représentant permanent.

(2) Le siège social est établi à Kansallis House, place de l'Étoile BP 2174, L-1021 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

(3) PricewaterhouseCoopers est nommée en tant que réviseur d'entreprises de la Société; et

(4) Le mandat du réviseur d'entreprises prend fin à la clôture de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2008.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivie d'une version française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Après lecture faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte original.

Signé: A. Guyatt, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007. Relation: LAC/2007/16266. — Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007077114/242/1782.

(070089576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Destia Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 35.000,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 96.750.

—
*Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé et gérant unique
pour l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006*

Il a été décidé:

de renouveler le mandat du gérant unique DESTA S.A. jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Pour DESTA INVESTMENT S.A R.L.

MERCURIA SERVICES

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007074042/1005/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06392. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

European Auto Components S.à.r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**Capital social: EUR 6.196.800,00.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 61.647.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2000 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007073683/751/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07690. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070079902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

Prima Fiducie S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R.C.S. Luxembourg B 68.349.

—
EXTRAIT

Par jugement du 7 juin 2007, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de la société PRIMA FIDUCIE S.A. dont le siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Ce même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Colette Lorang, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 27 juin 2007 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M^e C. Lorang*Le liquidateur*

Référence de publication: 2007073771/7845/20.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08620. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

Edil International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 81.837.

Statuts coordonnés en date du 16 novembre 2006, suite à un acte n° 630 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux
Notaire

Référence de publication: 2007073520/208/12.

(070079537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

Dexia Patrimonial, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 46.235.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2007.

Pour DEXIA PATRIMONIAL SICAV

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2007073530/1126/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03697. - Reçu 104 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070079088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

**SC Invest S.A., Société Anonyme,
(anc. SC Holding S.A.).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 87.052.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2007.

E. Schlessler
Notaire

Référence de publication: 2007073561/227/13.

(070079054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

DR Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte-Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 19.465.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

D R HOLDINGS S.à.r.l.
Signature

Référence de publication: 2007073582/3528/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06552. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070078939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

Premium Management S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 25.458.

—
Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 5 juin 2007.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2007073587/534/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2007, réf. LSO-CF04763. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070079365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

Acergy S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 43.172.

—
Les comptes consolidés au 30 novembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ACERGY S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature

Référence de publication: 2007073588/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06470. - Reçu 108 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070078938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

Acergy S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 43.172.

—
Le bilan au 30 novembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ACERGY S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007073589/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06466. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070078937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

White Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 111.173.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007073545/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03802. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070079064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

Horus Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 64.983.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007073541/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2007, réf. LSO-CF04772. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070079062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

Navilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 51.688.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal du conseil d'administration du 30 avril 2007 que le siège social de la société a été transféré au 2A, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juin 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007073579/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2007, réf. LSO-CF04768. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070079360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

Deltasteel Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 76.613.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007073625/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF06826. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070079144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

European Auto Components S.à.r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 6.196.800,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 61.647.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007073681/751/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07698. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070079899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

VTS Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 112.136.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007073676/751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07711. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070079889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

European Wines S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 33.433.400,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 68.709.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007073675/751/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07715. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070079888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

Alcyone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 114.309.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007073686/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07567. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070080326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

Sansbro Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 121.310.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour SANSBRO INVEST S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

C. Racot / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007073658/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF05695. - Reçu 28 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070079872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

Technology Capital Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 75.059.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007073543/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, réf. LSO-CF03946. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070079063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

Rafferty Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 103.350.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 5 juin 2007.

M. Schaeffer

Notaire

Référence de publication: 2007073557/5770/13.

(070079544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

Source de Tepelene S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 56.362.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2007073685/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07436. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

Mediolanum International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 77.103.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour MEDIOLANUM INTERNATIONAL S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

C. Racot / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007073664/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF05703. - Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070079878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

M3I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3543 Dudelange, 24, rue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 125.121.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 25 mai 2007, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Capellen, le 11 juin 2007.
C. Mines
Notaire

Référence de publication: 2007073551/225/12.

(070079045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

Parkridge C.E.R. Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.812.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 111.663.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007073590/280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03425. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070078936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

GAMAX Holding A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 73.325.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.
Pour GAMAX HOLDING AG S.A.
EXPERTA LUXEMBOURG
C. Racot / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007073666/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF05709. - Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070079879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

Capitalpost Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 96.976.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2007.
J. de Patoul
Gérant

Référence de publication: 2007073739/710/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02826. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

VWH Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 50.072.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007073610/6102/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF05979. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070078917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

Valiant Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 20.414.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 juin 2005, actée sous le n° 377 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux
Notaire

Référence de publication: 2007073514/208/13.

(070079532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

Lavalle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 59.288.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LAVALLE S.A.
Signature / Signature
Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2007073893/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07750. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070079751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

Fin & Man Holding A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 57.394.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.
FIN & MAN HOLDING A.G.
A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007073556/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF05769. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070078944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

Ercolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 63.230.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007073695/1241/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07227. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070079996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

Parkridge CE Retail Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.021.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 101.802.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007073591/280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03424. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070078935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.

LaSalle UK Property Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 387.820,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 95.818.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2007073936/1138/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07470. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070079724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2007.

Sapori & Gusti S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4761 Pétange, 23, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 118.900.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 juin 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître J. Seckler

Notaire

Par délégation M. Goeres

Référence de publication: 2007073565/231/15.

(070079273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2007.
